

1 Décembre 09 | N°58 |

# Agde

Le journal de la Ville



Actu

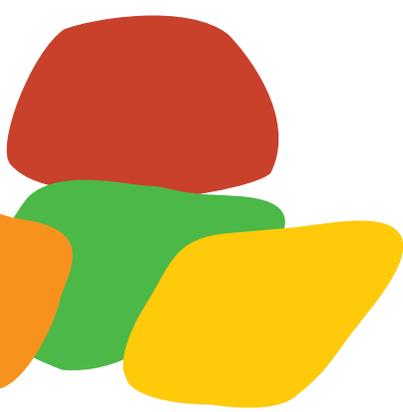
**Frédéric Patrac**  
Un champion héroïque

Aménagement

**L'organisation**  
des transports urbains

Le Point sur...

**Les travaux**  
d'aménagement



LE JOURNAL D'AGDE

est édité par la Mairie d'Agde

Service Communication

34306 Agde Cedex

Tél. 04 67 94 62 10

Fax 04 67 94 62 19

http : www.ville-agde.fr

**Directeur de la publication**

Gilles D'Ettore

**Directeur Délégué**

Jérôme Cavailles

**Responsable de la Publication**

Séverine Vrancken

**Responsable Adjointe de la Publication**

Catherine Maurel

**Rédaction**

Service Communication : Séverine Vrancken, Catherine Maurel, Laurent Gheysens, Laurent Uroz et Joël Tron (articles pages 7, 9-11, 14-15, 28-29 et 33-36)

**Graphisme, Studio a...**

Tél. 04 67 01 00 94

**Fabrication et impression**

EUROPRINT

Tél. 04 67 74 12 03

**Photos**

Une, Catherine Maurel ; service Communication ; Balnéocap (photo en haut de la page 8) et Rodolphe Manens (photo en bas de la page 8) ; Pierre Arnaud (page 9, ainsi que pages 10 et 11 de part et d'autre du ring) ; le Rotary Club (en bas de la page 13) ; Laurent Uroz (page 16 sauf photo d'André Tobena) ; studio 9 – Territoria (photo en haut de la page 32) ; Loladys (page 36)

**Visuels**

Laurent Gheysens (Illuminations de Noël pages 2 et 17) et studio a (page 48)

Imprimé sur papier 90 grammes

Tirage, 17 000 exemplaires

Dépôt légal, 4<sup>ème</sup> trimestre 2009

ISSN 1625-7634



ACTU  
ILLUMINATIONS DE NOEL

p. 17

## AMÉNAGEMENT CARPOSTAL



p. 21

p. 24

## LE POINT SUR... LES TRAVAUX

### JEUNESSE

L'espace  
Jeunes agathois



p. 28



# SOMMAIRE

## ACTU

P.4

- Le nouveau Centre des Finances Publiques
- La valorisation du patrimoine : un enjeu majeur pour la France
- La Ville d'Agde et le Pôle Emploi unis pour défendre l'emploi
- BalnéoCap, un nouveau lieu de bien-être au Cap d'Agde
- Frédéric Patrac, un combat héroïque pour un champion exemplaire
- Le Salon Nautique surfe sur la vague du succès
- Opération Neptune : un test grandeur nature de la chaîne des secours en mer
- Le National Tennis Cup 2009
- Concours des Illuminations de Noël 2009

## MULTIMEDIA

P.18

- Site Internet de la Ville, tout à portée de clic !

## AMENAGEMENT

P.20

- Le port sous étroite télésurveillance
- La société CarPostal, nouveau délégataire des transports urbains

## LE POINT SUR...

P.24

- Les travaux d'aménagement dans les différents quartiers

## JEUNESSE

P.28

- Nouveau départ pour l'Espace Jeunes Agathois
- Droits de l'enfant : 20/20 pour Agde

## CULTURE

P.33

- Rouge et dentelle, le duo de charme du Site des Métiers d'Art
- Deux nouveaux ateliers d'artistes : Kiem et Loladys

## LIBRE EXPRESSION

P.37

## DU CONSEIL

P.38

- Séances du 10 septembre et du 5 novembre

## RETROSPECTIVE

P.43

# Edito

## du Maire



**D**ans la période économiquement difficile que nous traversons et dont notre cité, malgré les bons résultats de la saison estivale, ne peut être totalement préservée, il est plus impératif que jamais d'assurer une efficacité optimale à nos services publics.

C'est le sens du partenariat que la Ville a conclu avec le Pôle Emploi, récemment constitué à partir de la fusion de l'ANPE et des ASSEDIC, afin de favoriser l'insertion dans l'entreprise de l'ensemble des demandeurs d'emploi, notamment des plus jeunes dont l'insertion professionnelle constitue l'un des enjeux majeurs qui se posent à notre société. Cet enjeu est aussi au cœur des problématiques traitées par l'Espace Jeunes Agathois qui a installé ses nouveaux locaux dans le bâtiment de l'ancienne Ecole de Musique afin d'accompagner les 16-25 ans qui portent un projet et favoriser leurs initiatives les plus diverses.

Autre service public dont l'accès est désormais simplifié par la mise en place d'un guichet unique, celui du Trésor Public et des Impôts. Un nouveau Centre de Finances Publiques a été ainsi inauguré récemment aux Cayrets, une inauguration qui, là encore, a permis la signature d'une charte de partenariat avec la Ville afin d'améliorer la qualité du conseil fiscal et de valoriser l'expertise financière, le tout au bénéfice des ménages et des entreprises.

Service public encore, avec la nouvelle organisation des transports urbains suite à l'arrivée de la société CarPostal, qui est désormais chargée par délégation de l'exploitation du réseau urbain. L'offre de transport va ainsi doubler, puisque quatre lignes sillonneront désormais notre territoire communal. De plus, la mise en place du transport à la demande, la modernisation de la flotte de bus, l'augmentation du nombre de dessertes enfin le développement de l'intermodalité, grâce à l'aménagement de trois pôles d'échanges dont le premier a été récemment réalisé à la cave coopérative, viendront considérablement améliorer les prestations proposées en la matière.

Par ailleurs, je veux saluer ici le courage et l'abnégation dont a fait preuve Frédéric Patrac à l'occasion d'un Championnat du Monde qu'il a disputé face à un adversaire particulièrement redoutable. La détermination qu'il a mis dans ce combat et la volonté qui a toujours été la sienne de ne jamais renoncer caractérisent l'exemplarité de son engagement et nous ont tous remplis de fierté.

Enfin, et en ayant une pensée toute particulière à l'adresse de ceux d'entre vous qui sont dans la difficulté, et auxquels j'ai demandé aux services municipaux d'être plus attentifs encore qu'à l'accoutumée, je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année.

**Gilles D'Etto**  
Député-Maire d'Agde

# Le Centre DES FINANCES PUBLIQUES

## se fait une place aux Cayrets

C'est le 23 octobre que le Centre des Finances Publiques d'Agde\* s'est installé officiellement dans ses nouveaux locaux, situés en plein cœur des Cayrets. Une inauguration qui s'est déroulée en présence du Député-Maire d'Agde Gilles D'Ettore, du Sous-Préfet de Béziers Bernard Huchet, de la Directrice Régionale des Finances Publiques Nadine Chauvière, de la Directrice du Centre des Finances Publiques d'Agde Eliette Raynal et du Vice-président de l'Office Public de l'Habitat de Béziers Gilbert Oulès. Si "la réalisation de ce bâtiment s'est faite en partenariat avec l'Office Public de l'Habitat de Béziers" ainsi que l'a précisé

M. Oulès, le projet était à l'étude depuis plusieurs années déjà, comme l'a expliqué Nadine Chauvière. "Les anciens bâtiments étaient devenus trop exigus et présentaient qui plus est des risques pour le personnel. Aujourd'hui, nous disposons de magnifiques locaux particulièrement bien agencés, d'une surface totale de 430 m<sup>2</sup>, soit le triple de ce que nous avions auparavant.

Cette réalisation, engagée dès 2005, a été rendue possible grâce au concours de la Ville d'Agde, qui a cédé le terrain à l'Office Public d'HLM, lequel a ensuite pu procéder à la construction et à l'aménagement de ces locaux, dont le coût dépasse le million d'euros".



Le Député-Maire d'Agde Gilles D'Ettore a tenu pour sa part à souligner "l'excellent partenariat que la Ville entretient avec les services de l'Etat, un partenariat qui se concrétise aujourd'hui par l'inauguration de ce beau bâtiment. La Ville a pu ainsi récupérer les anciens locaux de la Trésorerie, lesquels accueilleront prochainement l'Office de Tourisme, dont l'aménagement doit débuter l'année prochaine. Cette réalisation témoigne en outre du montage exemplaire que nous avons accompli ici avec l'OPAC de Béziers et qui a permis d'installer, au cœur d'un nouveau quartier, non seulement un service public mais aussi cinq logements sociaux". Le Sous-Préfet de Béziers Bernard Huchet a conclu les

## > Contact <

**Centre des Finances Publiques**  
**2 rue de la Citrine**  
**Quartier des Cayrets • 34 300 Agde**  
**Tél. 04 67 94 11 22**

discours, se félicitant, au nom du Préfet de Région Claude Balland, "de l'inauguration de ce lieu où les finances publiques vont pouvoir réaliser leurs missions de façon plus moderne, plus efficace et plus pertinente".

A l'issue du couper de ruban, l'ensemble des autorités a pu visiter le nouveau Centre des Finances Publiques et apprécier la modernité des nouveaux locaux.

Le Député-Maire d'Agde Gilles D'Ettore, la Directrice Régionale des Finances Publiques Nadine Chauvière et la Directrice du Centre des Finances Publiques d'Agde Eliette Raynal ont ensuite signé ensemble la Charte de Partenariat qui lie désormais Ville et services fiscaux pour trois ans renouvelables. Cette charte, ainsi que l'a expliquée Mme Chauvière, vise "à améliorer encore l'efficacité des circuits comptables et financiers et à renforcer la coopération entre nos deux services. Quinze objectifs communs ont ainsi été retenus, articulés autour de quatre axes de progrès : le développement des échanges Collectivité/DRFIP, la modernisation des chaînes de

recettes et de dépenses, l'amélioration de la qualité comptable, enfin, l'amélioration du conseil fiscal et la valorisation de l'expertise financière". Une efficacité renforcée des services financiers pour "mettre en place une meilleure équité fiscale pour l'ensemble des contribuables, a précisé à son tour Gilles D'Ettore. Je suis ravi de voir que les services de l'Etat et ceux des Collectivités Territoriales travaillent ensemble dans un même souci : celui de l'intérêt général".



## Un guichet fiscal unique\*

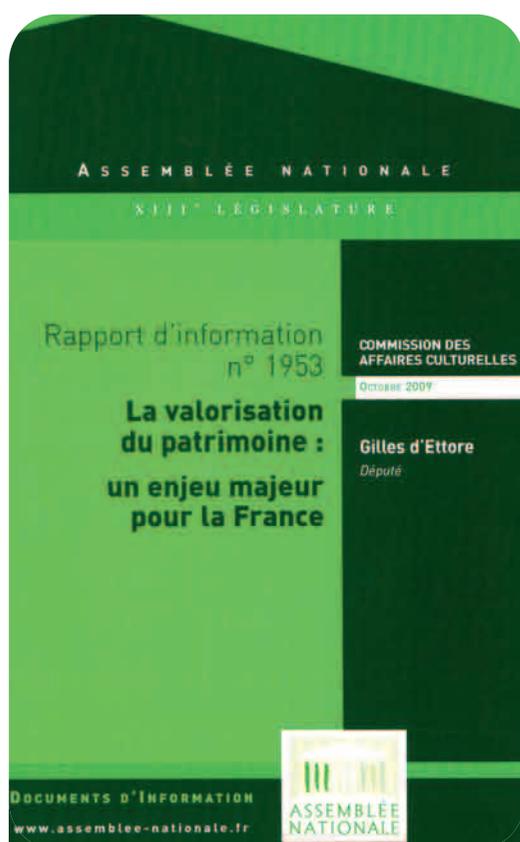
Avec la réforme des finances publiques, destinée à mieux répondre à la demande des usagers du service public, deux grandes directions : celle des Impôts et celle du Trésor Public, ont fusionné. C'est pourquoi aujourd'hui, l'on parle de Centre des Finances Publiques. Un guichet fiscal unique pour les 20 000 contribuables ayant déposé une déclaration de revenus, les 50 000 redevables de la taxe d'habitation (dont 36 000 pour leur résidence secondaire) et les 44 000 propriétaires acquittant la taxe foncière sur la circonscription d'Agde. Désormais, en disposant ainsi d'une administration d'accès simple et facile avec les Services des Impôts des Particuliers (SIP) et le Guichet Fiscal Unifié (GFU), ils peuvent donc, dans un même lieu et avec un même interlocuteur, traiter de toutes les questions fiscales, qu'il s'agisse du calcul ou du paiement de l'impôt.

Une fusion dont les élus locaux et les responsables de collectivités locales sortent aussi gagnants puisqu'ils bénéficient aujourd'hui d'un conseil budgétaire et fiscal plus complet et plus pertinent. Alors qu'auparavant ils travaillaient au quotidien avec les services fiscaux (lesquels leur fournissaient les bases d'imposition des impôts directs locaux) et les services du Trésor Public (qui effectuaient des simulations sur l'évolution des taux), ils disposent maintenant d'un interlocuteur unique, qui sera toujours le Trésorier, de prestations de conseil financier plus complètes et plus réactives.



# LA VALORISATION DU PATRIMOINE :

## un enjeu majeur pour la France



Le 6 octobre 2009, Gilles D'Ettore a présenté, devant la Commission des Affaires Culturelles et de l'Éducation de l'Assemblée Nationale, un rapport sur l'optimisation des dépenses publiques en matière culturelle. Ce rapport est le fruit d'une réflexion engagée au sein de la mission d'information créée à la demande du Président de l'Assemblée Nationale, Bernard Accoyer, et placée sous la présidence du Député-Maire d'Agde, afin d'évaluer les politiques publiques notamment en matière patrimoniale. Au terme d'une vingtaine d'auditions, dont celle du Ministre de la Culture Frédéric Mitterrand, et à la veille du débat sur le projet de loi de finances pour 2010, ce

rapport, intitulé "La valorisation du patrimoine : un enjeu majeur pour la France", met l'accent sur la nécessité de mieux intégrer la dimension économique et touristique dans les opérations de réhabilitation du patrimoine. Ainsi, après avoir fait le point sur les réformes actuellement menées par le Ministère de la Culture et de la Communication dans le cadre de la révision générale des politiques publiques, il conforte les mesures de rationalisation engagées et propose des voies d'amélioration pour la gestion de notre patrimoine afin de tenir compte de son environnement économique et social. En effet, dans la crise difficile que nous traversons, il apparaît plus nécessaire que jamais de fonder notre développement sur notre identité et les atouts particuliers dont nous disposons pour renforcer l'attractivité de la destination France.

Parmi les pistes suggérées par la mission d'information, afin d'assurer la mise en œuvre d'une grande politique du patrimoine, on peut citer :

- la nécessité d'augmenter le nombre de Zones de Protection du Patrimoine Urbain et Paysager (ZPPAUP) en en faisant une contrainte acceptable
- la redéfinition du rôle des Architectes des Bâtiments de France (ABF) vers des missions de conseil et de contrôle
- la création, dans une logique de réseau, de véritables destinations touristiques autour du patrimoine
- l'orientation vers l'hébergement de prestige du petit patrimoine
- l'intégration de la dimension architecturale dans les documents d'urbanisme
- le développement de produits dérivés et de services annexes afin d'améliorer l'accueil du public dans une logique de rentabilité commerciale
- le renforcement du Centre des Monuments Nationaux dans sa mission de conservation, de restauration et de gestion des sites placés sous sa responsabilité (96 monuments situés dans 18 régions)
- une meilleure coordination des opérations de mécénat afin d'assurer une répartition plus équitable des fonds investis et une communication plus efficace à l'international
- enfin, le développement des filières de formation des artisans d'art.

En conclusion de la présentation de ce rapport, Michèle Tabarot, la présidente de Commission des Affaires Culturelles et de l'Éducation, a tenu à saluer la qualité du travail accompli et la nécessité qu'il y a à mettre en œuvre rapidement ces préconisations.



# LA VILLE D'AGDE et le Pôle Emploi

## UNIS POUR DÉFENDRE L'EMPLOI

*La Ville d'Agde et le Pôle Emploi avaient déjà travaillé main dans la main par le passé afin de répondre au mieux à la préoccupation majeure que représente l'emploi, tout particulièrement en cette période de difficultés économiques. La signature d'un nouveau partenariat en novembre témoigne de la collaboration étroite qui les lie et constitue un pas de plus vers une plus grande efficacité dans la gestion de ce dossier.*

**A**près la crise que nous venons de traverser, la question de l'emploi est l'une des problématiques majeures à résoudre. C'est dans cette optique que la Ville d'Agde et le Pôle Emploi, issu de la fusion entre l'ANPE et les ASSEDIC, ont conclu jeudi 12 novembre dernier un accord de partenariat pour les années à venir. Un contrat que Gilles D'Ettore, en sa qualité de Député-Maire d'Agde et Patricia Dandeu, Directrice du Pôle Emploi, ont officiellement signé, en présence du Sous-Préfet de Béziers Bernard Huchet et de Marie-Hélène Mattia, Conseillère Municipale chargée de l'Insertion professionnelle.

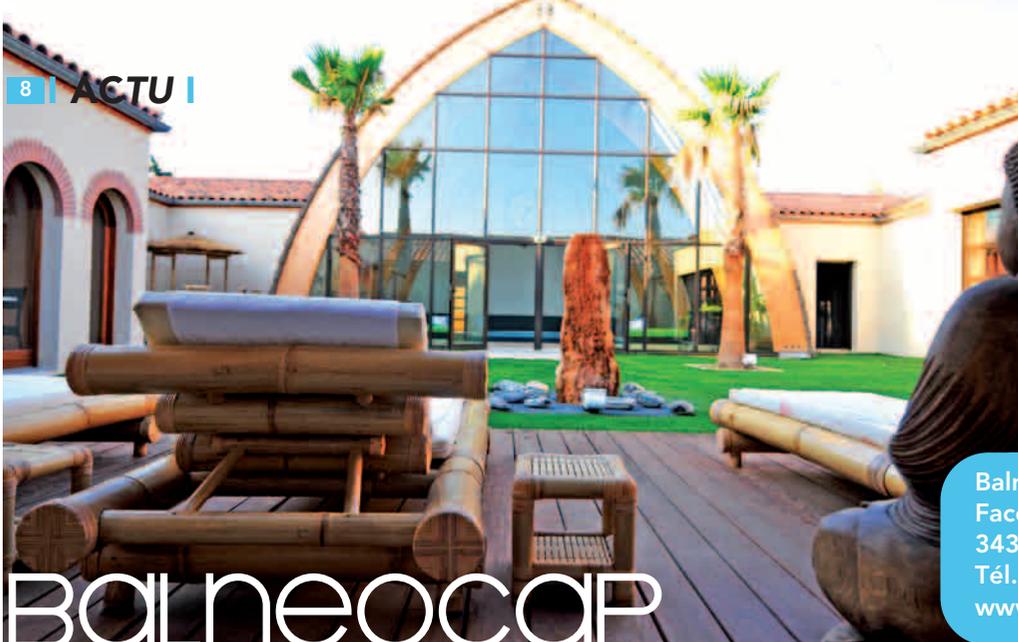
Gilles D'Ettore a tenu à remercier "le Sous-Préfet de Béziers et le Pôle Emploi

d'Agde pour les actions qu'ils mènent dans notre cité" avant de rappeler que "la Ville d'Agde organise chaque année deux forums consacrés à l'emploi, lesquels permettent aux employeurs et aux employés de se rencontrer directement. Agde, comme chacun sait, voit sa population croître de manière exponentielle durant la période estivale, période où se créent pas moins de 5 500 emplois saisonniers. Grâce à ce nouveau partenariat, nous pourrons, avec le Pôle Emploi, partager une base de données commune, qui permettra de mieux répondre aux demandes et besoins des entreprises comme des demandeurs d'emploi. Nous travaillons également en partenariat avec la Mission Locale d'Insertion et le Plan Local d'Insertion afin d'aider les jeunes à s'insérer et à rester dans leur ville."

Le Sous-Préfet de Béziers a vu quant à lui dans ce partenariat "une possibilité d'être encore plus efficace pour l'emploi. Il faut une forte mobilisation autour du sujet si l'on veut proposer un service efficace et de qualité. Cet accord permettra, je l'espère, de traverser les difficultés d'accès à l'emploi que nous connaissons aujourd'hui suite à la crise." Enfin, Patricia Dandeu, après avoir remercié le Député-Maire Gilles D'Ettore, a souligné que "ce partenariat permettra de rationaliser le recrutement saisonnier en fonction des demandes et des besoins. Il est un signe fort que les services de l'Etat travaillent main dans la main pour cette difficile mais noble cause qu'est l'emploi."

### > Un partenariat qui a fait l'unanimité en Conseil... <

Lors du Conseil Municipal du 5 mars 2009, le Député-Maire Gilles D'Ettore avait réaffirmé sa volonté d'optimiser la réponse faite aux personnes en recherche d'emploi sur la Commune d'Agde, en précisant notamment les missions dévolues à Marie-Hélène Mattia, Conseillère Municipale déléguée à l'Insertion Professionnelle et à l'Emploi. C'est ainsi que le Département des Ressources Humaines de la Ville d'Agde, en étroite collaboration avec l'élue déléguée à cette compétence, a créé un service de gestion de l'emploi, positionné à l'interconnexion des besoins internes de la collectivité et des demandes d'emplois externes. De son côté, le Pôle Emploi Agde s'est fixé comme objectif d'être l'interlocuteur privilégié des entreprises, y compris des collectivités locales qui recrutent. Le Contrat de Service Qualité, qui précise les modalités d'intervention des deux parties, avait été adopté en Conseil Municipal du 10 septembre à l'unanimité.



Balnéocap  
Face au stade Michel Millet  
34300 - Le Cap d'Agde  
Tél. 04 67 21 20 59  
www.balnéocap.com

# BALNEOCAP

## Un nouveau lieu de bien-être au Cap d'Agde

**B**alnéocap, tel est le nom du nouveau Spa haut de gamme qui a ouvert ses portes au Cap d'Agde le 1<sup>er</sup> juillet dernier. Ce havre de sérénité dédié au bien-être est construit comme un cloître. Ainsi, autour du jardin et de sa fontaine, ont été installés, sur les 650 m<sup>2</sup> dont il dispose, les différents lieux de détente et de soins. La clientèle est accueillie toute l'année dans un cadre raffiné, où les matières naturelles (bambous, fibres et pierres) et les tons choisis pour la décoration invitent au calme et à la détente.

Jean-Marie Bédrines, son créateur, s'est entouré d'une équipe d'esthéticiennes hautement qualifiées et formées qui maîtrisent parfaitement l'ensemble des équipements à la pointe de la technologie que l'on trouve dans ce Spa, comme par exemple le "Biostart", une table de massage sous hammam, ou encore le "Plénitude", un matelas d'eau permettant de réaliser des enveloppements en flottaison. Il est agréable de déambuler dans les couloirs pour se rendre dans les divers lieux de soins qui sont répartis en quartiers humides (bain hydro-massant, affusion, piscine, jacuzzi...) et en quartiers secs (soins du visage, du corps, massages, mises en beauté...).

Du côté des partenaires présents dans le Spa, Jean-Marie Bédrines a opté pour des marques de grande qualité telles que "Phytomer", expert en beauté marine depuis plus de 35 ans, mais aussi des marques plus jeunes comme "Khyle", une société créée en 2005 et dont les produits utilisent les actifs naturels du bois, des racines, des écorces et des bourgeons des arbres issus des forêts du monde entier, ou encore "Silicium+", le mieux-être anti-âge, une ligne de soins créée par la célèbre Top Model Adriana Karembeu.



Pour l'inauguration du Spa, le 24 septembre dernier, Jean-Marie Bédrines était entouré du Député-Maire Gilles D'Ettore et des représentants des marques partenaires de Balnéocap. L'un de ces ambassadeurs a eu plus la côte que les autres, mais cela va s'en dire puisqu'il s'agissait de la délicieuse Adriana Karembeu, laquelle avait fait le déplacement pour présenter sa marque. L'ensemble des invités présents a été ravi de découvrir ce nouveau centre haut de gamme, dédié à la relaxation et qui compte désormais une marraine de charme.

### BALNEOCAP VOUS PROPOSE

- remise en forme, bien-être, relaxation
- amincissement
- soins du corps
- massages
- épilation, soins visage, UV, manucure...
- aquagym

#### Des équipements variés ultra modernes

- une piscine couverte avec parcours hydro-massant, nage à contre-courant et bec de cygne
- douches d'expérience (seau, cascade)
- bains à remous
- hammam traditionnel
- salon de repos et de relaxation
- 5 cabines de soins humides
- 7 cabines sèches

# FREDERIC PATRAC

## Un combat héroïque pour un champion exemplaire

*Pour le seul championnat de boxe professionnelle organisé en France en 2009, le public agathois a répondu présent ce vendredi 4 décembre au Palais des Sports. Le combat opposant l'Agathois Frédéric Patrac, ancien champion du Monde WBF et challenger, à Anselmo Moreno, tenant du titre WBA des poids coq, a tenu toutes ses promesses. Sous l'œil des caméras de Canal +, et commentée par la "voix de la boxe", Jean-Claude Boutier, la réunion du Palais des Sports a ravi tous les amateurs de boxe. Pour faire monter la pression, 5 combats ont eu lieu avant l'entrée sur le ring de Patrac et Moreno. Les deux médaillés aux J.O. de Pékin, Daouda Sow et Khedafi Djelkhir, ont dominé leurs adversaires, en montrant des qualités qui feront d'eux de futures stars. Mais les 2 600 personnes présentes dans le public, dont de nombreux sportifs comme Nikola Karabatic, Grégory Anquetil, Philippe Blain, Yannick Nyanga ou encore Frédéric Dehu, n'attendaient que la rencontre entre les deux champions. Retour sur un combat où les valeurs de la boxe : respect, courage et abnégation, ont enflammé le Palais des Sports d'Agde.*



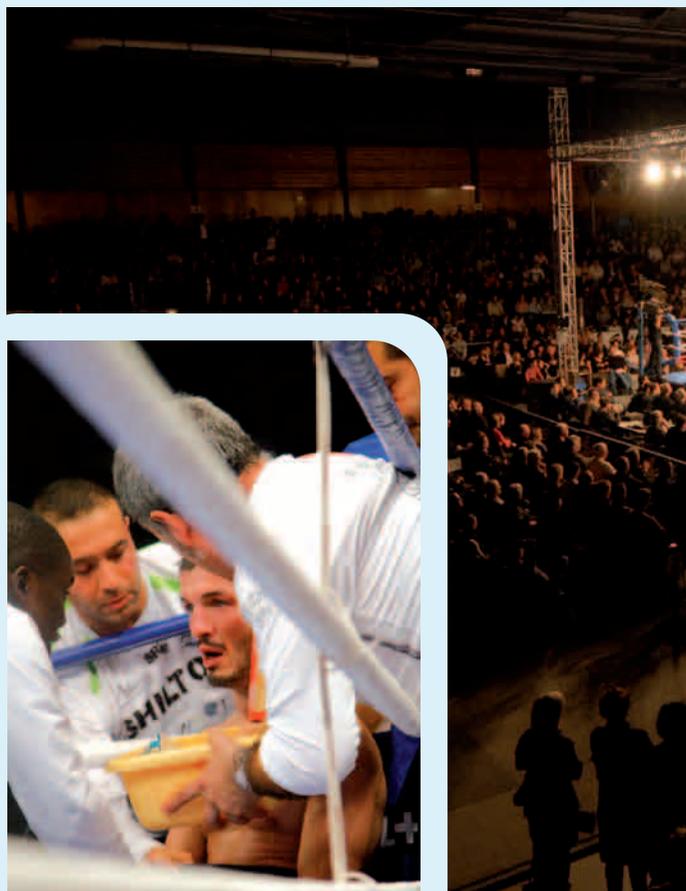


**H**éroïque. S'il y a un mot pour définir le combat de Frédéric, c'est bien celui là. Même s'il n'a pas ramené la ceinture de champion du Monde WBA dans sa chère ville d'Agde, Frédéric Patrac a livré un combat plein de courage.

Battu par le Panaméen Anselmo Moreno, champion du Monde en titre, il a démontré jusqu'à l'arrêt de l'arbitre à la 11<sup>e</sup> reprise, la force exceptionnelle de sa détermination. Dans une ambiance survoltée, les 2 600 personnes n'attendaient que le petit air de musique gitane accompagnant la rentrée de Fred dans l'arène pour s'enflammer. Vêtu de son traditionnel peignoir, Frédéric a fait le tour du ring pour rejoindre son coin, le coin bleu. Derrière lui, mains sur les épaules, son père et ses frères. La famille est primordiale chez les Patrac.

Après le challenger, c'est le champion qui est monté sur le ring, accompagné d'une escorte rapprochée : son entraîneur et son soigneur, et une compatriote tenant fièrement le drapeau du Panama.

Puis vint le moment tant attendu des hymnes. D'abord celui de l'arbitre américain, puis l'hymne panaméen, et enfin la Marseillaise. Une Marseillaise reprise en chœur par le public tout entier, debout, en communion avec le



boxeur agathois. Frédéric, entouré par son entraîneur, son soigneur et le Député-Maire d'Agde Gilles D'Ettoire, a serré fortement le drapeau français sur son cœur.

## Moreno à l'endurance

Après l'émotion, place au combat. Les deux premières reprises ont été l'occasion pour les deux adversaires de s'observer et de se rendre coup pour coup. Frédéric a tenté durant ces six minutes de faire tomber le Panaméen avec son enchaînement gauche-droite,





bien esquivé par le tenant du titre. Durant le troisième round, Anselmo Moreno a touché Frédéric Patrac à la lèvre, l'entaillant légèrement. Le champion affirmait alors son statut en prenant le dessus mentalement et physiquement. Mais c'était sans compter sur les ressources de Frédéric, qui, dur au mal et vaillant, n'a pas abdicé, soutenu par les "Patrac ! Patrac !" d'un public en ébullition. Après une révolte dans les 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> reprises, Frédéric a de nouveau vu venir les assauts répétés de Moreno. Les reprises se ressemblaient, avec un Moreno conquérant et un Patrac encaissant les coups tout en cherchant l'ouverture pour contrer le Panaméen. Finalement, c'est à la 11<sup>ème</sup> reprise que l'arbitre a décidé

d'arrêter le combat, après une série de frappes réussies par Moreno.

Le champion conserve donc sa ceinture, mais l'Agathois n'a pas à rougir de cette défaite, car le sentiment qui prévalait chez tous ses supporters, c'était la fierté éprouvée à l'égard de leur compatriote. Tous ont en effet salué son courage, son abnégation et son envie de toujours relever la tête, même dans des moments très délicats.

Face à un grand, un très grand Frédéric Patrac, le Panaméen a défendu pour la 5<sup>ème</sup> fois son titre, et, à 24 ans, sa domination sur la catégorie des poids coq n'est pas prête de s'arrêter.



### > Merci aux partenaires <

Mairie d'Agde, Conseil Régional, Lyonnaise des Eaux, Canal+, Sogetralec, Eiffage Mazza, Solatrag, Intermarché, G net, Casino du Cap d'Agde, Hyper U, Nicollin, Europrom, Sport 2000, Fromagerie de l'étoile, Grand Sud Diffusion, Assurantal, Angelotti, Jeanjean, Santa, St groupe, Kia Béziers, But, Carebus, Route des Vignerons et des Pêcheurs, CarPostal, ED, Citroën Borel, Buesa, Sarl Nebot

# Le salon nautique

## surfe sur la vague du succès

10 ans et déjà  
une référence !

*Un bateau "échoué" en plein milieu d'un rond-point... Il ne s'agit pas d'une hallucination, plutôt d'un clin d'œil à l'occasion de l'ouverture du Salon Nautique d'Automne, qui s'est tenu du 29 octobre au 2 novembre derniers sur la Zone Technique du port du Cap d'Agde. Une belle "entrée" en matière, si l'on peut dire, pour un événement qui, en tout juste 10 ans, est devenu une référence régionale incontournable dans le monde du nautisme.*

**L**es lendemains de crise, le Salon Nautique du Cap d'Agde ne connaît pas ! Faisant feux de tout bois, et malgré une conjoncture quelque peu morose, il s'est même taillé la part du lion. Résultat : à l'heure du bilan, le sourire était sur toutes les lèvres. Comme nous l'explique le Commissaire du Salon Gérard Coingt, ravi du succès de cette 10<sup>ème</sup> édition, "les marchands ont bien vendu et certains ont même fait de gros scores, alors que c'était loin d'être gagné d'avance". Les petites unités, neuves ou d'occasion, ne sont donc pas les seules à être bien parties. "Cela a également été le cas pour les navires à six chiffres". Comme les grands monocoques de plus de 50 pieds ou les trois imposants trimarans exposés, et qui ont tous trouvé preneurs !



Ce dynamisme économique est loin d'être le seul aspect positif du bilan. Que ce soit en termes de notoriété ou de fréquentation, le Salon 2009, qui se voulait à la fois "nautique" et "durable", a eu aussi le vent en poupe.

*"Les constructeurs se sont rendus compte que cet événement était un bel outil de vente. Les directeurs commerciaux des grandes marques descendent donc désormais de Paris pour prêter main forte aux concessionnaires locaux".*

Le public lui non plus n'a pas boudé son plaisir puisque ce sont près de 50 000 visiteurs qui sont venus arpenter les allées du Salon durant ses cinq jours, admirant les 500 modèles de bateaux - petits et gros - à la vente, et découvrant dans les stands installés sous le grand chapiteau tout ce qui peut être essentiel - voire superflu - au navigateur.

Une douzaine de conférences, très "développement durable", était également proposée et a rencontré un vif succès d'audience. A l'image de celle d'Eric Mabo, Directeur Régional de la Fédération des Industries Nautiques,





sur le programme "Bateau Bleu" qui vise à intégrer la préoccupation environnementale dans la construction, la vie et la "déconstruction" - terme choisi plutôt que celui de destruction - d'un bateau. Autres sujets appréciés du public, l'éco-conception présentée par Sylvain Pioch, Alexandre Bruel et Sylvain Blouet et l'expérience d'un tour du monde en solitaire vécue par Jacques Riguidel, à bord d'un bateau n'ayant pour seules énergies que la force du vent et le soleil ! Quant à la marraine du Salon, la navigatrice Catherine Chabaud, qui a été nommée par le Ministre du Développement Durable Jean-Louis Borloo, chargée de mission pour le nautisme et le littoral, elle a évoqué, au-delà du projet "Econav" destiné à relier "ceux qui veulent réduire l'impact du nautisme sur les mers", le "Grenelle de la Mer" et les "Ports Exemplaïres".



Jeudi 29 octobre, c'est au son des cornemuses du Morbihan que le Salon 2009 a été officiellement inauguré par Catherine Chabaud et Gilles D'Ettoire. La navigatrice et journaliste et le Député-Maire d'Agde ont coupé le ruban tricolore, en présence de Stéphane Brossard, Président du Comité d'Organisation du Salon Nautique, de Monique Métard, Vice-Présidente du Conseil Général et de Sébastien Frey, Premier Adjoint au Maire, par ailleurs Conseiller Général du canton d'Agde et Président de la SODEAL. Tous se sont accordés à dire que le succès de ce salon tenait en deux points : sa reconnaissance par les professionnels et le fait qu'il soit le fruit d'un travail en commun entre ces professionnels et les administrations concernées par le port. Mais au-delà, c'est tout le travail mis en place - et à pérenniser - en termes d'environnement que chacun avait en tête.

Sébastien Frey, en sa qualité de Président de la SODEAL, laquelle gère le port du Cap d'Agde, a ainsi rappelé les actions menées en la matière, comme la mise en place des déchèteries portuaires, l'acquisition de véhicules électriques ou encore la rationalisation de la gestion de l'espace maritime avec des pontons mobiles permettant de gagner 40 % d'espace. Il a également lancé quelques pistes de réflexion autour de la création de "fleurs de mouillage" et parlé du "port à sec qui ouvrira en février".

Des propos auxquels s'est associé le Député-Maire Gilles D'Ettoire, avant de rappeler que "les communes littorales sont en première ligne en termes d'environnement et en la matière, les Agathois n'ont pas à rougir de ce qu'ils font. Notre commune reçoit chaque année le "Pavillon Bleu" pour la qualité de ses eaux côtières. Les analyses effectuées tout au long de l'année donnent presque 10/10 à chaque fois, et ce, malgré une fréquentation de 250 000 personnes au plus fort de l'été. C'est bien la preuve que les 800 000 € que nous investissons dans l'assainissement sont des fonds bien dépensés. Agde est aussi concernée par la protection de ses fonds marins. Ainsi, cette année, nous avons procédé, au large de nos côtes, à l'immersion de 99 récifs artificiels de dernière génération, dont 2 prototypes d'éco-récifs, qui contribueront à la protection de l'environnement tout en participant à la reproduction des espèces. S'il y avait besoin d'un indice de la qualité des eaux agathoises, je n'en retiendrais qu'un seul : les herbiers de posidonie qui étaient encore récemment en récession recommencent à gagner du terrain. C'est la preuve que notre travail va dans le bon sens. Pour finir, permettez-moi de féliciter l'ensemble des acteurs qui concourent à la mise en place de ce Salon. Je suis heureux du dynamisme qui est aujourd'hui le sien et qui, au-delà de la vente des produits liés à l'espace maritime, est un bon moyen de faire passer le message écologique".

## > Objectif réussi pour le Rotary Club !

### Son action a fait recette <

A l'occasion du Salon Nautique d'Automne, le Rotary Club d'Agde-Cap d'Agde avait organisé une vente de marrons grillés, dont les fonds étaient destinés à l'achat de "shelterbox". Des boîtes robustes, capables de résister à toutes les conditions climatiques et pouvant également supporter tous les modes d'acheminement, parachutage compris. Chaque shelterbox, qui coûte 750 euros (acheminement compris), contient tout le matériel nécessaire à la survie d'une famille de 10 personnes pendant au moins 6 mois (une tente, des tapis de sol, des couvertures, un réchaud multi-combustible, des ustensiles de cuisine, des jerricans, un système de purification de l'eau, des outils...) Après avoir ramassé quelque 300 kg de châtaignes, les membres du Rotary Club et leurs conjoints se sont relayés durant les cinq jours du Salon pour faire griller et vendre des sachets de marrons au tarif de 2 euros pièce. Il faut croire que les visiteurs du Salon étaient non seulement gourmands mais aussi solidaires puisque le Rotary a récupéré de quoi financer deux boîtes "shelterbox" ! Une grande satisfaction pour le Président Denis Monin et tous les membres du Club, qui tiennent à "remercier l'ensemble des personnes ayant participé au succès de cette action ainsi que le Commissaire du Salon, M. Gérard Coingt, pour nous avoir autorisé à réaliser cette opération".



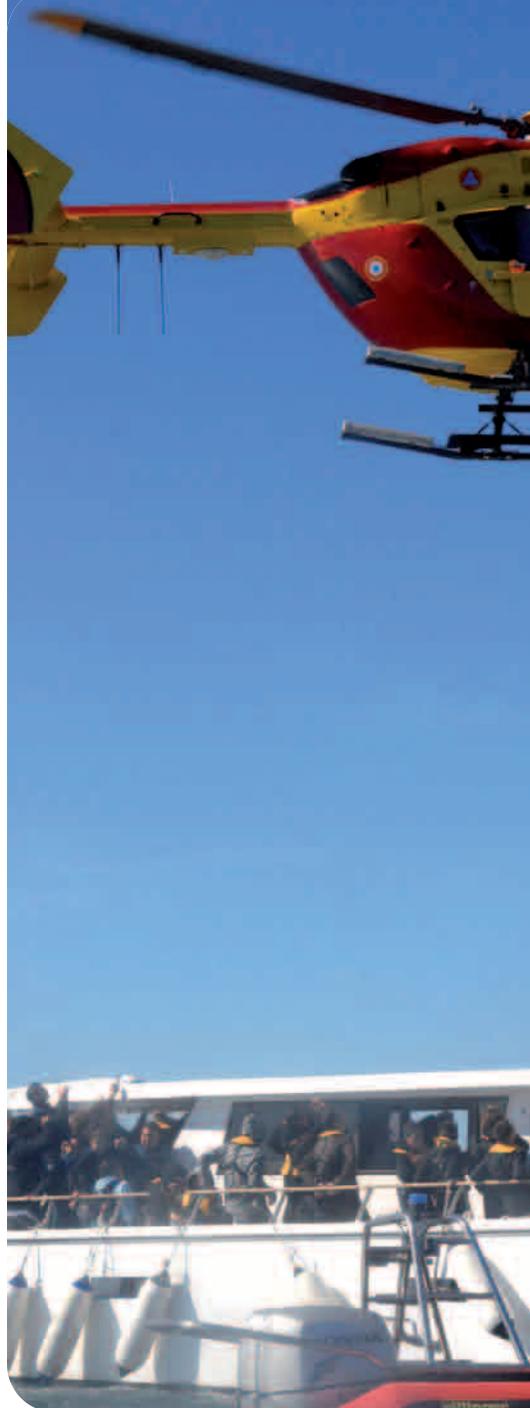
# OPERATION "NEPTUNE 09"

## Un test grandeur nature de la chaîne des secours en mer

*Comment s'organise la chaîne des secours lorsqu'un bateau est en détresse en pleine mer ? C'était le thème, mardi 13 octobre, de l'exercice inopiné baptisé "Neptune 09" qui s'est déroulé au large du Cap d'Agde. Une simulation dans les conditions du réel de secours à naufragés victimes d'un sinistre maritime.*

Il est 11h09 en ce matin du 13 octobre quand le Crossmed reçoit un appel de détresse émanant du "Millésime". Une explosion vient d'avoir lieu à bord du navire de plaisance, qui compte à son bord une centaine de passagers. L'accident a fait 12 blessés dont 3 graves : un trauma crânien et deux brûlés, ainsi que de nombreuses victimes légères.

L'appel est aussitôt relayé par le Crossmed. Les secours marins sont les premiers sur les lieux, en particulier la Société Nationale de Sauvetage en Mer, la Gendarmerie maritime et les Sapeurs-Pompiers. Premier objectif : constater l'étendue des dégâts et évacuer les blessés graves à terre. C'est aussi là qu'intervient le corps aérien qui, par hélitreuillage, évacue par hélicoptère les victimes nécessitant des soins urgents. Mais ce n'est pas tout. Durant toute cette procédure, d'autres personnes, loin de l'action, se tiennent prêtes. Il s'agit du corps terrestre, composé de sapeurs-pompiers, de médecins et de membres de la Croix-Rouge. C'est à eux qu'incombe la charge d'installer le "PMA", autrement dit le Poste Médical Avancé, afin de pouvoir soigner tous



les blessés qui leur seront amenés soit par mer, soit par la voie des airs. Sur les urgences relatives arrivées au PMA suite à l'accident, sept deviendront absolues, nécessitant une prise en charge directe vers un hôpital.





Pour que toute cette organisation soit possible, des coordinateurs assurent le lien entre toutes les entités et permettent ainsi que la coopération se passe dans les meilleures conditions.

Bref, si le scénario est au départ tout simple (un navire à passagers de type "vedette" prend feu en pleine mer et les secours s'organisent), l'exercice, lui, est beaucoup plus difficile puisqu'il ne peut réussir que si et seulement si les trois corps (maritime, aérien et terrestre) collaborent étroitement et dans une parfaite entente.

Dès la fin de l'opération, une fois les blessés soignés ou évacués dans des hôpitaux spécialisés

(pour les grands brûlés par exemple), un débriefing de la mission avait lieu à l'Avant-Port, afin de recueillir à chaud le ressenti de toutes les personnes ayant participé à l'opération, initiée conjointement par le Préfet Maritime de la Méditerranée, le vice-amiral d'escadre Yann Tainguy, et le Préfet de l'Hérault Claude Balland.



Un exercice qui n'aurait pu avoir lieu, devait préciser le vice-amiral lors de la conférence de presse, sans la participation des élèves du Lycée de la Mer Paul Bousquet de Sète, qui ont servi de "plastrons", comme on dit dans le jargon, c'est-à-dire de victimes ou de passagers, et de la société Agde-Croisière-Pêche, qui a mis à disposition "Le Millésime".

Comme l'a relevé le Député-Maire Gilles D'Ettore, présent en cette matinée d'octobre tout comme son Conseiller délégué à la Sécurité Civile Rémy Glomot, le Président du SDIS Michel Gaudy et le Directeur de Cabinet du Préfet de Région, *"cet exercice est loin d'être anodin et a montré pas plus tard qu'hier (NB : le 12 octobre) toute sa pertinence, en permettant aux secours de sauver six personnes naufragées entre la Corse et le continent suite à un accident d'avion. Je voudrais saluer l'ensemble des personnes qui ont participé ce matin à cet exercice lequel, je crois, s'est parfaitement déroulé"*.

Quant au vice-amiral Tainguy, il a souligné combien ce type d'entraînement en temps réel était *"important, car la fréquentation des mers ne cesse d'augmenter et les navires de grande capacité y sont de plus en plus nombreux. Chaque incident peut donc rapidement avoir une conséquence dramatique. Pouvoir intervenir de manière efficace et coordonnée n'est pas quelque chose d'évident à mettre en œuvre, c'est pourquoi nous montons régulièrement ce type d'opération, dont la dernière du genre a eu lieu à Port Vendres, afin de tester les systèmes actuels et les procédures employées. Merci à l'ensemble des acteurs pour avoir participé à cet exercice"*.

Un autre débriefing était programmé deux mois après l'opération, un temps nécessaire à l'analyse de ce qui a plus ou moins fonctionné. Avec, au final, toujours la même ambition : que les secours soient le plus efficace possible lors d'un sauvetage en mer.





# national Tennis Cup

## 1 600 joueurs réunis au Cap d'Agde pour les finales

**T**ournoi disputé par classement, de NC (non classé) à 2/6, et homologué par la FFT (Fédération Française de Tennis), le National Tennis Cup est un concept unique dans le monde de la petite balle jaune. Mais un concept plébiscité, à en juger par les chiffres impressionnants qui sont les siens : 30 000 participants représentant 125 clubs français (DOM-TOM compris) et près de 130 épreuves qualificatives, ce qui fait de cette compétition LE plus grand tournoi du monde de tennis amateur. Rien que ça.

La finale du National Tennis Cup s'est tenue cette année encore au Centre International de Tennis du Cap d'Agde. A cette occasion, 1 600 joueurs venus des quatre coins de France se sont retrouvés durant sept jours (du 25 au 31 octobre) afin de tenter de remporter le titre élogieux de "meilleur joueur (ou joueuse) de France", décerné pour chaque catégorie. Au total, près de 2 000 parties

ont été disputées et 62 finalistes se sont partagés les 40 000 € de prix offerts par les partenaires du tournoi.

Le beau temps étant de la partie, les matches se sont déroulés dans des conditions optimales.

De quoi contribuer au succès de cette finale, qui tient non seulement de l'émulation sportive, bien présente durant la compétition, mais aussi du sens de la fête et de la convivialité qui règne tout au long de la semaine. Les parties se sont ainsi succédé dans un esprit de liesse, entrecoupées d'animations sur mesure, à l'image des soirées proposées. Les organisateurs n'ont d'ailleurs eu que des louanges à adresser au Centre International de Tennis du Cap d'Agde pour son accueil et son aide précieuse quant à l'organisation de l'événement. Du côté des clubs présents, on a été ravi de pouvoir approcher cette année des "pros", à l'image de Virginie Razzano (n°5 française), venue amicalement échanger quelques balles et signer des autographes. A l'heure des récompenses, André Tobena, Adjoint au Maire chargé des Sports, a remercié tous les participants comme



les organisateurs, à commencer par le maître de cérémonie Christophe Lesage, "pour cet événement tennistique qui est, pour le Cap d'Agde, l'occasion de montrer la qualité de ses structures d'accueil, tant au niveau sportif que touristique".

Les vainqueurs sont ensuite passés par groupes sur scène, afin de recevoir leur prix sous les applaudissements d'une foule immense.

Rendez-vous l'année prochaine, même époque, même lieu, pour la 23<sup>ème</sup> édition !



## &gt; OÙ se renseigner ? &lt;

- En Mairie d'Agde  
Tél. 04 67 94 61 64
- A l'Office de Tourisme  
Tél. 04 67 01 04 04

## CONCOURS

## des Illuminations de Noël 2009

## Le calendrier

Inscriptions : jusqu'au mercredi  
23 décembre 2009

Remise des prix : vendredi 15 janvier  
2010 à 18h30, à l'Hôtel de Ville  
Mirabel, salle Guillemin-Grémy,  
rue Alsace-Lorraine, Agde

**A**côté des illuminations installées par la Ville dans les rues et les quartiers, il est proposé à chacun, que vous soyez un particulier, un commerçant, un artisan, une entreprise... ou propriétaire d'un bateau, de participer au concours des Illuminations de Noël. Le but : contribuer à l'embellissement de la ville et à la magie de Noël en imaginant un décor extérieur sur la thématique. Un seul impératif : être visible depuis la rue ou les quais, pour les bateaux et voiliers. Attention ! Cette année, un prix particulier sera décerné à la rue la plus décorée de la ville... alors, faites participer vos voisins ! Pour s'inscrire, il suffit de remplir un bulletin d'inscription. Celui-ci est disponible à l'Hôtel de Ville, dans les Mairies annexes ainsi qu'à l'Office de Tourisme. Vous pouvez également le télécharger sur le site [www.ville-agde.fr](http://www.ville-agde.fr), rubrique "actualité". Ensuite, retournez-le à Hôtel de Ville, concours des Illuminations de Noël 2009, rue Alsace-Lorraine, CS 20007, 34306 AGDE Cedex. Un jury, présidé par des Conseillers Municipaux et le Conseil Municipal des Jeunes, se rendra sur place puis délibérera pour désigner les gagnants. Il portera une attention particulière à l'originalité, à la mise en valeur des lieux, à la visibilité extérieure, à l'esthétisme de la création et au respect du thème féerique... ainsi qu'à la notion de développement durable ! Pensez donc à utiliser des éclairages "led" plutôt qu'incandescents...

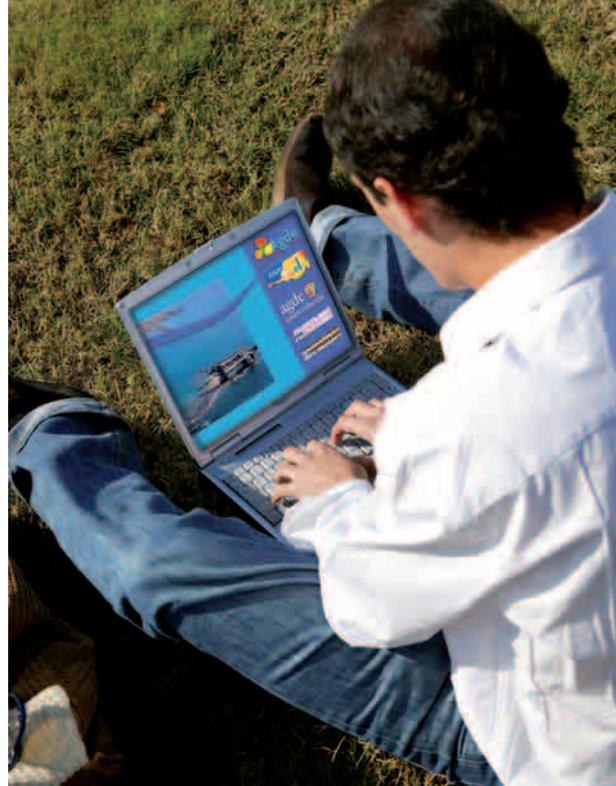
Tous les participants seront récompensés et de nombreux lots attendent les gagnants : stages de jet-ski, de tennis, de voile, bons d'achats, statuettes de l'Ephèbe, gravures... Pour les entreprises et les commerces, une campagne de communication sur un média local est en jeu.

# Site Internet de la Ville d'Agde

TOUT A PORTÉE DE CLIC !

*Depuis trois ans, la moyenne des visites uniques sur le site internet d'Agde ne cesse de croître. De 319 par jour au mois de juin 2006, elles oscillent désormais entre 627 (pour le chiffre le plus bas correspondant au mois de novembre 2009) et 1327 (pour le mois de juillet dernier) soit entre deux et quatre fois plus de connections !*

*Un résultat que la Ville a décidé d'améliorer encore, en mettant son site à la page en matière de ce qui se fait sur le web. Aujourd'hui, après une première phase de travail, le site d'Agde nouvelle mouture est en ligne. Dépoussiéré, il offre, depuis mi-décembre, de meilleures fonctionnalités aux internautes qui s'y connectent. Plus dynamique, plus facile, plus rapide d'accès donc, il fait aussi la part belle à l'image et à la vidéo. Venez le découvrir !*



## 4 nouveautés en 2009

### 1. Un nouveau format, répondant aux standards actuels du web

Le site est aujourd'hui passé au format standard actuel (990 pixels de large), ce qui a permis de rajouter de nombreuses fonctionnalités sur la page d'accueil. Comme par exemple ce nouveau bandeau bleu sur la partie droite, qui permet un accès rapide aux différentes publications de la ville. Ainsi, en un clic, on accède désormais directement au Journal Municipal ou au Planète Ecole de son choix, aux derniers dépliants des animations des Musées et de la Maison des Savoirs, ainsi qu'à la brochure de la Saison Culturelle !



### 2. Un nouveau moteur pour booster le site

Jusqu'à présent, les informations réactualisées sur le site n'étaient le seul fait que du service Communication et des Affaires Scolaires pour leur partie. Désormais, ce ne sera plus le cas, mais le fruit d'une collaboration avec tous les services de la ville concernés. Donc plus de réactivité dans l'actualisation des données ! Ce qui permettra de retrouver en temps réel - ou presque - les informations voulues. Ce nouveau moteur permettra aussi de rentrer de la vidéo dans les articles. Des vidéos accessibles via un bandeau spécial dès la première page du site, sans avoir à passer par celui de Dailymotion !



# Ce qui va changer en 2010...

## Une nouvelle charte graphique pour un nouveau visage...

L'année prochaine, ce sera au tour de la charte graphique d'être totalement repensée. Après le fond, place donc à la forme, puisqu'il s'agira de "relooker" le site visuellement parlant cette fois, afin de le rendre plus ergonomique, plus lisible, mais aussi plus tendance conformément à ce qui se fait aujourd'hui en la matière sur le web.

## Un lien direct avec le site service-public.fr pour faciliter vos démarches

En début d'année, le comarquage avec le site internet : service-public.fr sera également réalisé. Cela vous permettra, lorsque vous serez sur le site de la ville, d'avoir directement accès aux infos disponibles sur le site "service-public", concernant vos droits et démarches (papiers et citoyenneté, logement, travail, étranger-Europe, etc.).

## Des sites à côté du site...

A côté du site de la Ville, d'autres sites ont été refaits ou créés en 2009 : il s'agit de ceux des "Hérault du Cinéma" et des "Hérault de la Télé". Un nouveau devrait voir le jour d'ici la fin de l'année ou au tout début 2010 : ce sera celui des Comités de Quartier !

### 3. UN ZOOM PLUS POUSSÉ SUR L'ACTUALITÉ...

... avec cinq événements à la Une au lieu d'un. Des news plus visibles car mises en valeur par un bandeau noir ... avec aussi les dix derniers événements disponibles dès la première page !

### 4. Des boutons miroirs pour un accès facilité aux services associés

Ces boutons, qui font partie des dernières tendances affichées en matière de sites internet, permettent d'accéder directement aux organismes extérieurs rattachés à la Ville ou aux grands événements, sans passer par les rubriques thématiques listées dans le bandeau jaune. Au nombre de 12, ils vous renvoient sur l'Office de Tourisme, la SODEAL, le CCAS et la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, la Maison des Savoirs, le Golf, le Centre International de Tennis et le SLAM, enfin l'Espace Familles, l'Ecole de Musique et les Festivals Cinéma et Télé. Tous sont ainsi identifiables visuellement dès la première page !



# LE PORT sous étroite télésurveillance...

**A**près l'inauguration de ses nouveaux aménagements sur la Zone Technique du Port en juin dernier, la SODEAL continue d'étoffer son offre. En effet, afin de répondre à une demande croissante en matière de sécurisation des biens (bateaux, commerces) et des personnes, elle propose depuis cet été aux Plaisanciers et aux Commerçants des Ports du Cap d'Agde, une nouvelle prestation : la télésurveillance.

Ce service personnalisé a nécessité l'installation de capteurs de détection par une entreprise spécialisée afin de permettre à la SODEAL, en cas d'alerte, d'intervenir très rapidement (5 minutes en moyenne) et de limiter les conséquences d'une intrusion, d'une tentative de vol, d'une voie d'eau ou encore d'un début d'incendie. Il sera ainsi possible, dans le cadre de visites de sécurité des lieux, de qualifier rapidement l'alarme, et donc permettre une intervention plus efficace des forces de l'ordre.

Ce nouveau service vient en complémentarité de la vidéosurveillance déjà mise en œuvre sur le Port principal du Cap d'Agde par la SODEAL.

Il a été créé en partenariat avec la Société de télésurveillance SCUTUM (1<sup>er</sup> Groupe Français Indépendant en termes de prestations de services en télésurveillance, fort de 24 sites en France et d'une expérience de 20 ans dans le domaine) et propose aux plaisanciers et professionnels des Ports du Cap d'Agde une réelle valeur ajoutée à la sécurisation des biens, des marchandises et des personnes.

C'est donc non sans satisfaction que Sébastien Frey, 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire d'Agde, a, en sa qualité de Président de la SODEAL, signé le 29 juillet dernier ce contrat de télésurveillance avec le Président de la société SCUTUM, M. Denis Lardier, pour une mise en place du service, effective au dernier trimestre 2009.





## LA SOCIÉTÉ CARPOSTAL,

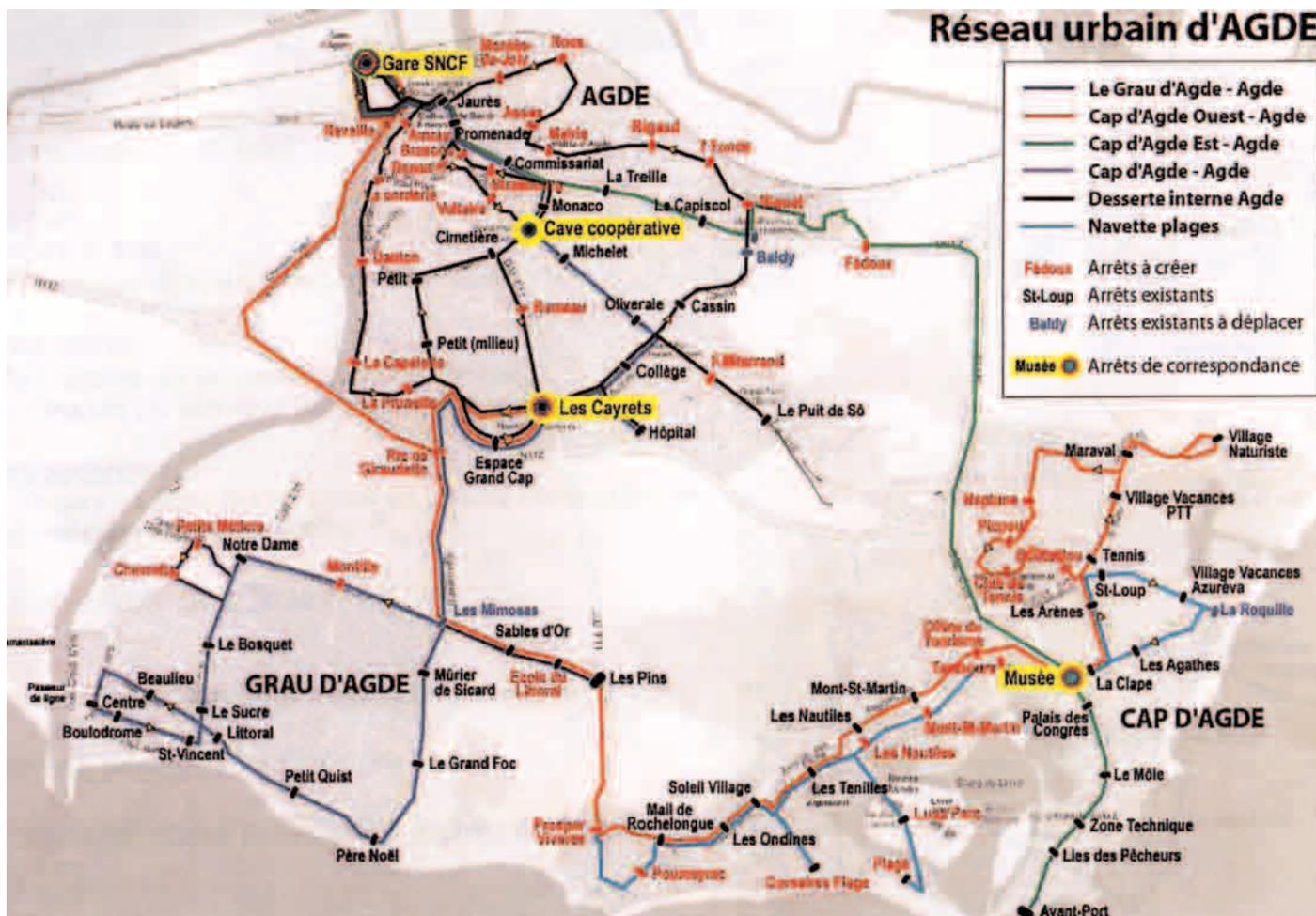
# nouveau délégataire des transports urbains de l'Agglomération Hérault Méditerranée

**L'organisation des transports urbains est l'une des compétences obligatoires des Communautés d'Agglomération. Elle est déterminante tant au niveau du tourisme que du Développement Durable. C'est pourquoi, depuis 2003, élus et services de la Communauté Hérault Méditerranée travaillent sur le dossier afin d'améliorer le réseau et de permettre aux personnes de mieux circuler sur notre territoire. Un territoire que parcourt aujourd'hui la société CarPostal, nouveau délégataire de ce service public.**



La société CarPostal, qui dépend de la poste suisse et dont l'ensemble des véhicules est financé par l'épargne suisse, répond aux appels d'offres en matière de transport dans les régions qui ont un fort potentiel de développement. C'est le cas de notre territoire, ce qui a conduit la société à postuler à l'appel d'offres lancé par la CAHM pour le renouvellement de la Délégation de Service Public relative au réseau de transport urbain.

C'est ainsi, que depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2009, CarPostal assure sur le territoire de l'Agglomération Hérault Méditerranée, le transport des voyageurs et des publics scolaires. Dès le 1<sup>er</sup> mars 2010, c'est cette même société qui exploitera le service public du réseau de transport urbain sur l'ensemble des 19 communes de l'Agglomération Hérault Méditerranée. En effet, le Député-Maire d'Agde et Président de la CAHM Gilles D'Ettoire, le Conseiller Municipal et Vice-président de la CAHM délégué aux Transports Christian Théron et le gérant de CarPostal



France André Burri ont entériné cette décision en signant ensemble, le 9 octobre dernier, le contrat de Délégation de Service Public relatif à l'exploitation du réseau de transport urbain de voyageurs. L'un des objectifs poursuivis est d'améliorer la qualité du service public, notamment en développant le réseau de transport urbain sur les 19 communes du territoire intercommunal. Résultat : celui-ci va passer d'une moyenne de 253 670 km/an à 437 391 km/an.

Pour le Député-Maire, le nouveau prestataire répond parfaitement aux problématiques de la CAHM en matière de transports, que ce soit en termes de tarification ou de matériel, lequel va d'ailleurs être entièrement renouvelé en 2010. André Burri qui, pour l'anecdote, est, au-delà de sa fonction de gérant de CarPostal France, avocat et Député au Parlement suisse, met en avant un autre point essentiel, celui de la connexion des horaires avec ceux des trains et des autres transports en général, afin de favoriser l'utilisation des transports urbains. La simplification des horaires, avec la mise en place d'un système cadencé (tous les jours à la même heure

notamment), est l'un des autres axes retenus par la société, afin de fidéliser les usagers et de les inciter à prendre davantage les transports collectifs, ce qui permet de diminuer le nombre de véhicules particuliers dans un souci de Développement Durable.



**> Contact <**

CarPostal a souhaité ouvrir, en parallèle du dépôt de bus situé à la Guiraudette, une boutique-agence sur Agde afin de satisfaire la demande des usagers en matière de billetterie et de renseignements divers.

Accueil des voyageurs  
Renseignements et billetterie  
Agence CarPostal  
1 bis, quai Commandant Réveille  
34 300 Agde  
Tél. 04 67 01 22 24  
Ouverte du lundi au vendredi  
de 9h à 18h



## En aparté...

*Pour s'adapter aux attentes des usagers et mieux répondre à leurs besoins, des lignes "transport à la demande" seront mises en service en 2010. Cette nouvelle organisation des transports, plus solidaire, vise avant tout à simplifier le quotidien des personnes qui rencontrent des difficultés de déplacement, pour se rendre, par exemple, dans les centres commerciaux, les hôpitaux ou sur les principaux sites touristiques, sportifs et culturels du territoire. Cette offre de services est mieux adaptée aux besoins de déplacements des usagers résidant dans les communes aujourd'hui exclues de tout moyen de transport public. Sur simple appel téléphonique auprès de la société CarPostal, et selon des horaires de passage prédéfinis à l'avance, les usagers pourront ainsi bénéficier de ce service.*

Trois lignes sont proposées :

- Une "ligne à la demande" littorale : Portiragnes - Vias
- Une "ligne à la demande" Nord-Est : St-Pons-de-Mauchiens - Pézenas (desserte de Montagnac, Aumes, Castelnau de Guers et hameau de Conas)
- Une "ligne à la demande" pour la partie Est du territoire : Pinet - St-Thibéry (desserte de Pomerols et Florensac)

## Interview de Christian Théron, Conseiller Municipal de la Ville d'Agde, Vice-Président de la CAHM délégué aux Transports



Le développement des transports est l'une des missions premières de l'Agglomération Hérault Méditerranée. Pouvez-vous nous dire où en est ce dossier aujourd'hui ?

**Christian Théron :** En tant que Vice-Président chargé des Transports, je suis ravi de la signature du contrat relatif à l'exploitation du service public du réseau de transport urbain de voyageurs. Ce contrat lie pour six ans notre Agglomération et la société CarPostal. Avec cette nouvelle Délégation de Service Public, le transport urbain va être notoirement amélioré. Toutes les communes de l'Agglomération, autour des deux pôles urbains que sont Agde et Pézenas, seront en effet desservies. Au niveau de la commune d'Agde, l'offre va être doublée. Ainsi, quatre lignes urbaines sillonneront l'ensemble de l'Archipel de Vie. Cette offre sera complétée, en période estivale, par la navette des plages au Cap d'Agde, que nous maintenons.

Quelles sont les nouveautés qu'apporte CarPostal en matière de transport ?

**Christian Théron :** Tout d'abord, la mise en place du transport à la demande, qui s'adressera à toutes les personnes résidant dans les communes aujourd'hui exclues de tout moyen de transport public. Il suffira d'appeler un numéro vert pour accéder à ce service, que notre Agglomération est d'ailleurs la première à développer. Autre innovation : la création, au niveau de la Ville d'Agde, de quatre pôles d'échanges situés au Grau d'Agde, à la Gare, à la Cave Coopérative et à la Bulle d'Accueil du Cap d'Agde sans oublier la Tamarissière qui sera desservie par une ligne de transport à la demande. L'objectif est de pouvoir laisser son véhicule sur l'un de ces sites et d'utiliser ensuite les transports en commun pour circuler entre les différents quartiers de l'Archipel. A noter que dès 2010, les points d'arrêts seront plus nombreux et les bus desserviront l'ensemble des équipements publics mais aussi les grandes surfaces.

L'offre de transport devient donc plus adaptée à l'évolution de notre commune ainsi qu'aux demandes et besoins des clients. La nouvelle tarification qui, de zonale, devient urbaine, permettant ainsi de traverser le territoire intercommunal et de naviguer sur la commune d'Agde pour seulement 1 euro, nous satisfait pleinement. Pour les usagers réguliers, des tarifs spécifiques sont également prévus, par le biais de carnets et d'abonnements mensuels ou annuels. En fonction de l'âge et de la situation, les prix diffèrent, allant même jusqu'à la gratuité dans le cadre d'une tarification sociale.

Du côté de la flotte des bus enfin, le réseau comprendra 17 véhicules climatisés aux couleurs de l'Agglomération Hérault Méditerranée, dont 14 entièrement neufs et 3 qui seront en service depuis moins de 8 mois et dont la capacité, allant de 15 à 60 places assises, sera adaptée au type de ligne exploitée. Tous sont aux normes Euro 5, une norme qui sera obligatoire en 2013, et sont équipés de planchers surbaissés afin de permettre à tous les usagers d'utiliser les transports en commun.

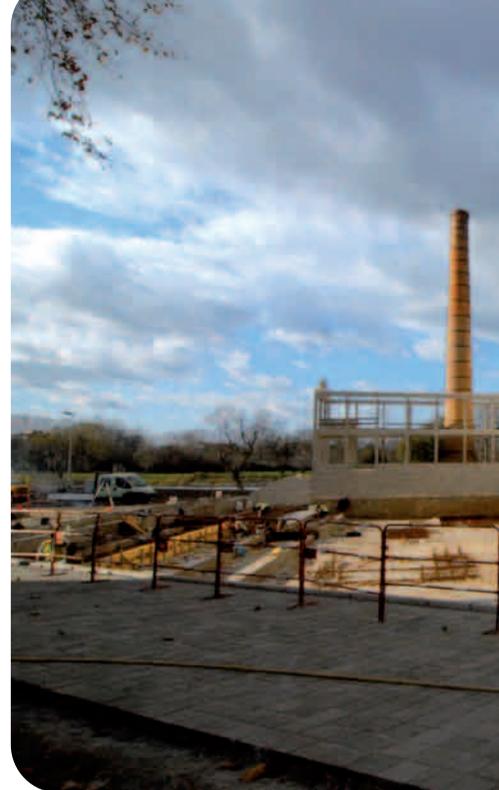
Avez-vous d'autres ambitions à l'avenir pour les transports en commun ?

**Christian Théron :** Nous souhaitons que le réseau des transports monte en puissance dans les années à venir, qu'il suive l'évolution de notre cité, c'est-à-dire que de nouvelles lignes soient créées et des rotations supplémentaires mises en place. Cette évolution pourra avoir lieu dans trois ans, suite au constat que nous ferons avec CarPostal des nouveaux besoins à satisfaire en matière de transports urbains sur la ville d'Agde et le territoire de l'Agglomération.

1. Les normes d'émissions Euro 5 fixent les limites maximales de rejets polluants pour les véhicules roulants. Il s'agit d'un ensemble de normes de plus en plus strictes, s'appliquant aux véhicules neufs. L'objectif est de réduire la pollution atmosphérique due au transport routier.

# DES TRAVAUX d'aménagement dans tous les quartiers

*Afin d'améliorer la vie quotidienne des Agathois, la Ville consacre chaque année plus de 15 millions d'euros à l'aménagement de son territoire. Des petits ou grands travaux qui contribuent à embellir nos espaces publics et à renforcer l'attractivité de nos quartiers. Ces derniers mois n'auront pas fait exception à la règle et que ce soit sur terre ou dans l'eau, ce sont de nombreux chantiers qui ont ainsi été engagés ou poursuivis. Revue de détail.*



## **Au Centre Aquatique, les fondations sont enfin coulées**

Les travaux se poursuivent du côté du Centre Aquatique qui, à terme, proposera 10 000 m<sup>2</sup> dédiés à la vitalité et à la détente, 6 200 m<sup>2</sup> d'espaces intérieurs et 3 800 m<sup>2</sup> de plages extérieures.

Débuté en juillet dernier, le chantier, qui doit durer 18 mois, avance bien, après une opération minutieuse de décaissage, rendue pour le moins complexe en raison de l'emplacement du site sur un immense socle de basalte. Ce sont en effet plusieurs tonnes de blocs basaltiques qui ont dû être extraits puis concassés, avant de pouvoir couler les fondations. La base du bâtiment a dû d'ailleurs être surélevée afin que la déclivité soit suffisante en cas de fortes précipitations et que l'eau s'écoule correctement vers les bassins de rétention.

Le 2 octobre, le Député-Maire Gilles D'Ettore, en visite sur le site, a pu se rendre compte de visu du bon déroulement du chantier. Celui-ci en est aujourd'hui au stade de la préparation et de la réalisation des planchers de

ce qui sera le futur sol du Centre Aquatique, après que les murs de sous-sol et les dalles de sous-sols aient été coulés au cours du mois de novembre.

Côté chiffres, ceux-ci ont été donnés mi-novembre en Conseil d'Agglomération, à l'occasion d'une séance programmée à Aumes. Au total, le Centre représentera un investissement de 14,8 millions d'euros, duquel il faut déduire 4,6 millions au titre des subventions reçues, soit un coût de financement réel pour l'Agglomération de 10,1 millions d'euros.

Une opération portée par la Ville d'Agde à hauteur de 6,5 millions d'euros HT (car à la réalisation de l'ouvrage s'ajoutent les frais d'aménagement de voirie), selon un échéancier ramené à 17 ans, soit 382 000 euros par an. Un chiffre certes conséquent mais qu'il convient de pondérer lorsque l'on sait, par exemple, que la piscine de Béziers actuellement en cours de réfection va coûter quelque 10 millions d'euros.

Les premiers plongeurs au Centre Aquatique sont attendus pour l'automne 2010...





## Moulin des Evêques

### Le chantier aborde les extérieurs

Tandis que les travaux se poursuivent à l'intérieur du bâtiment, l'aménagement des abords extérieurs du Moulin des Evêques a commencé début septembre. Il porte sur la réalisation d'un bassin de type "miroir d'eau", entouré d'un parvis en pierre basaltique.

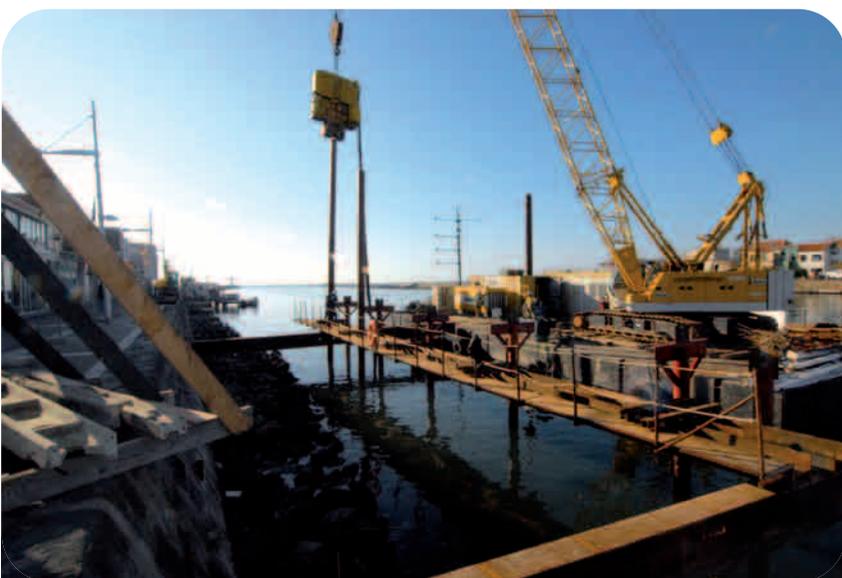
L'éclairage a été étudié afin de mettre en valeur les voûtes et les deux anciennes turbines qui ont été mises au jour. Les travaux en cours, dont le montant s'élève à 1,3 million d'euros TTC, seront terminés dans le courant du mois de janvier 2010.

Par ailleurs, sur l'arrière du bâtiment, dont l'intérêt patrimonial n'est plus à démontrer, les anciens locaux de la Croix-Rouge ont été démolis courant novembre. Ils vont permettre, à terme, de réaliser des places de stationnement nouvelles, dont une partie compensera la dizaine d'emplacements qui ont dû être supprimés avec la création du parvis.

## Cœur de Ville

### 108 nouvelles places de stationnement

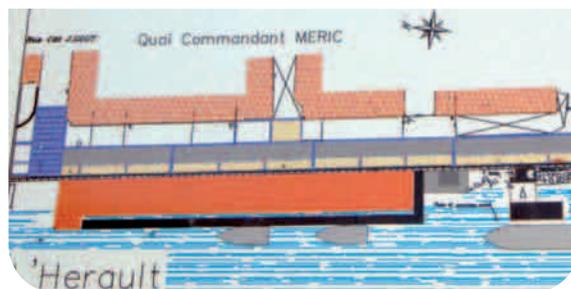
Le Député-Maire d'Agde Gilles D'Ettore avait annoncé la création de 300 places de parking supplémentaires sur les trois années à venir. Six mois après cette annonce, ce sont 108 places, réparties en deux lieux différents, qui seront bientôt à disposition des Agathois. Les 85 premiers emplacements se situent juste à côté de la gare d'Agde. Le parking est d'ores-et-déjà en service et permet une plus grande facilité de stationnement. Le second site à accueillir de nouvelles places est celui de la Cave Coopérative. Ici, a été construit un pôle d'échange intermodal destiné aux autobus et aux véhicules particuliers avec l'implantation de 23 places de stationnement. Un algeco a également été mis à disposition du loueur de vélos sur le site.



## Grau D'AGDE

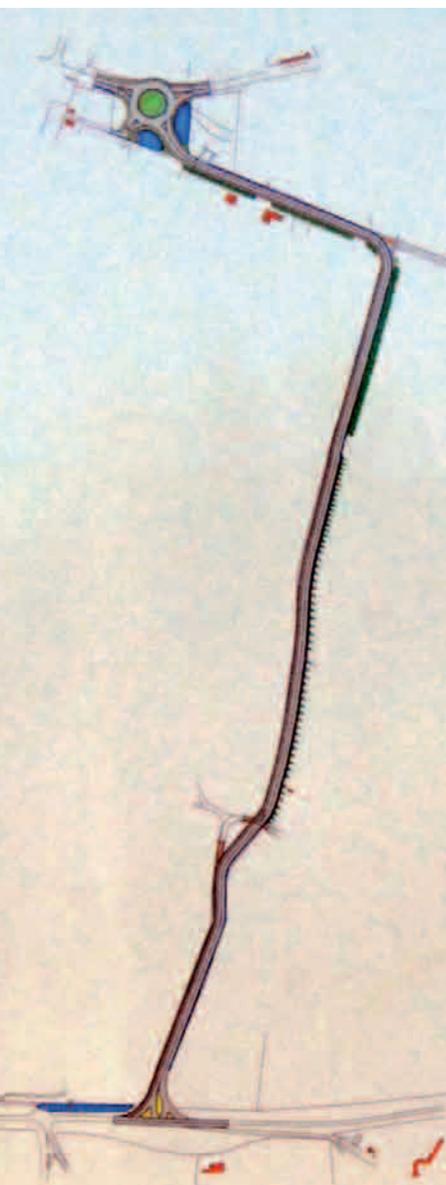
### De nouvelles terrasses pour une façade littorale redessinée

Sur les quais au Grau d'Agde, les terrasses sont en train d'être totalement refaites, à l'image de celles du Cœur de Ville, afin d'harmoniser l'ensemble. Les travaux ont débuté le 4 novembre pour une durée de 4 mois. L'objectif est de reconstruire toutes les terrasses afin de les solidifier, de les uniformiser et de les rendre totalement accessibles aux personnes à mobilité réduite. Par ailleurs, un ponton d'accostage pour bateau sera lui aussi construit. Les travaux ont été confiés à l'entreprise Buesa, pour un coût de 650 000 € comprenant les terrasses et le ponton. Des travaux financés à hauteur de 20 % par le Conseil Général et qui devraient s'achever d'ici fin février 2010. De quoi permettre aux commerçants d'être fin prêts pour la saison estivale.





## Route De marseillan aménagement Des chemins ruraux n°47, 50 et 52

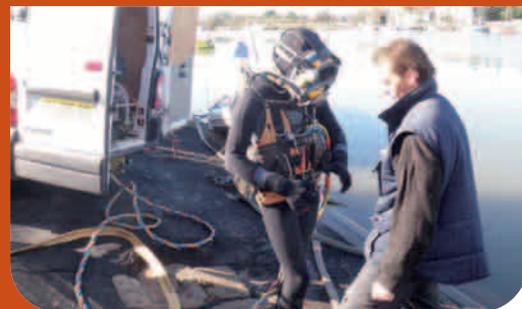


Ces travaux ont pour but de créer un lien routier à deux voies entre la route départementale de Marseillan (RD 51) et l'aire d'accueil des gens du voyage, qui a été mise en service cet été. Un giratoire est actuellement en cours de construction sur la RD 51, à hauteur du camping Sud Loisirs. Il permettra aux véhicules soit de continuer tout droit vers Agde soit de bifurquer vers l'aire d'accueil et l'aire de compostage du SICTOM. Ce projet vise en outre à sécuriser l'entrée de ville ainsi que la rue Montée de Joly. Les travaux, qui ont commencé en septembre, doivent se terminer au printemps 2010. Ils représentent une enveloppe de 1 220 000 € TTC.

## Insolite Des plongeurs dans l'Hérault !

Les 27 et 28 octobre derniers, les passants empruntant le quai des Chantiers ont eu la surprise de voir des hommes grenouilles affairés dans l'Hérault.

Il s'agissait en fait d'une intervention destinée à remettre provisoirement en service la canalisation d'eau potable qui passe dans le lit de l'Hérault, en vue de prochains travaux sur la conduite existante. En effet, le quartier de la Gare est alimenté par une conduite qui enjambe l'Hérault via le pont des Maréchaux. Celle-ci a dû être remise à neuf dans le cadre d'investissements programmés par Lyonnaise des Eaux. Au programme : consolidation des points d'ancrage et rénovation complète grâce à l'introduction d'un tuyau tout neuf dans l'actuelle canalisation. Les travaux se sont déroulés en fin d'année sur plusieurs jours. Afin d'assurer la continuité d'alimentation pour les habitants du quartier de la Gare, Lyonnaise des Eaux a donc opté pour la remise en service de l'ancienne conduite immergée. Celle-ci a tout d'abord été inspectée par les plongeurs en cette fin octobre avant d'être réhabilitée par gainage (introduction d'un tuyau dans l'ancienne conduite) au cours du mois de novembre.



## Quai des Frères Azéma Installation d'un pare troncs pour protéger les terrasses

La Ville d'Agde a engagé en 2007 une vaste opération de reconquête de l'espace public, qui s'est traduite par la suppression des terrasses de restaurants sur le quai Alexandre Dreuille et leur transfert sur des structures flottantes. Afin d'assurer une protection optimale de ces terrasses en cas de crue, la Ville a procédé, courant novembre, à la mise en place, en amont de la première structure, d'un pare troncs. Cet ouvrage flottant, construit en aluminium et en inox, suit le niveau de l'eau afin d'assurer une protection optimale des terrasses, en déviant les troncs d'arbres charriés par le fleuve. Ce marché, comprenant la construction et l'installation de cette structure, a été confié à l'entreprise FE Industries de Marseillan, pour un montant de 92 300 euros TTC.

## Un chantier D'insertion POUR UN APPARTEMENT à vocation sociale

Les appartements du presbytère Saint-Sever viennent de faire l'objet d'une réhabilitation complète, réalisée de main de maître par douze bénéficiaires du PLIE (Plan Local d'Insertion pour l'Emploi). Chapeauté par la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée dans le cadre de sa compétence "politique de la ville", ce chantier, qui a duré six mois, a coûté 122 000 €. Il a été financé par l'Etat pour moitié (62 215 €), le Conseil Général et le PLIE sur ses fonds FSE (Fonds de Soutien Européen) pour 42 783 €, ainsi que par la Ville d'Agde (à hauteur de 17 000 €).

Si l'association OREA a encadré techniquement l'opération, l'association Passe Muraille, elle, en a assuré l'accompagnement professionnel. Le résultat permet au CCAS d'Agde de disposer aujourd'hui d'un grand logement d'urgence de plus de 70 m<sup>2</sup> avec enduits à la chaux, remplacement de pierres de taille, plâtre et moulures, menuiserie à l'ancienne et rattrapage de planchers, une nouvelle technique de rénovation basée sur le développement durable. "C'est l'une des premières fois qu'un chantier d'insertion se déroule aussi bien" nous a confié l'un des responsables. Pour les douze apprentis, l'expérience a été fructueuse puisqu'ils ont pu acquérir des savoir-faire dans le domaine de la rénovation du bâti ancien.



A terme, trois autres appartements pourraient être rénovés selon ce même principe et servir de logements relais pour les familles en difficulté et les femmes battues. Après avoir visité le site, le 29 septembre dernier, le Conseiller Général Sébastien Frey a mis en avant le caractère prioritaire d'un tel chantier, "au carrefour de l'insertion professionnelle et de l'action sociale, et dont l'intérêt patrimonial est indéniable".



A ses côtés, Roger Fages, chargé de l'Emploi et de l'Insertion au sein de la Communauté d'Agglomération, a souligné le bilan très positif de l'opération puisqu'à ce jour, "deux bénéficiaires ont des perspectives d'emplois à durée déterminée, trois autres ont décroché un CDI et un apprenti va entrer en formation afin de passer le permis de conduite d'engins".

Après cette rénovation réussie, la Ville a décidé de lancer en cette fin 2009 un nouveau chantier-insertion. Celui-ci, approuvé par le Conseil Municipal lors de sa séance du 5 novembre, concerne la réhabilitation d'un second appartement, qui va être réalisé du 16 novembre jusqu'au 15 mai prochain. Il va permettre à douze personnes en Contrat d'Accompagnement à l'Emploi, de réaliser, sous la houlette d'OREA, un nouveau logement "tiroir" afin d'aider des personnes qui, à un moment de leur vie, ont besoin d'un hébergement d'urgence.



# nouveau DEPART

## pour l'Espace Jeunes Agathois

*C'est un fait indéniable, les jeunes se posent énormément de questions sur leur avenir. Et souvent, trouver la personne adéquate pour y répondre se révèle problématique. Entre la masse d'informations sur Internet et le bouche à oreille, pas facile d'avoir un avis et un suivi de la part d'un professionnel. C'est exactement ce que propose l'Espace Jeunes Agathois dans ses nouveaux locaux, implantés dans l'ancien dispensaire des Bains Douches.*

**//** Accueillir, accompagner et suivre tout jeune qui viendra nous voir" telle est la devise de Yannick Martinez, directeur de l'établissement, sous le partenariat du Centre Régional de l'Information Jeunesse de Montpellier, et sous la houlette de Jean-Luc Chaillou, Conseiller Municipal chargé de la Jeunesse et des Politiques Contractuelles. L'équipe, composée de six animateurs, est prête à faire de cette devise le crédo de l'Espace Jeunes Agathois.

C'est ce qu'est venu chercher de sa "propre initiative" Germain Vasseur, 15 ans et habitant d'Agde. "Plutôt que de rester enfermé chez moi, je viens ici.



*J'ai accès à Internet et ça me permet de rencontrer des gens". Mais Germain ne vient pas seulement pour se divertir. Son objectif est surtout d'assurer son avenir. "J'ai trouvé un stage en mécanique. Les personnes ici m'ont aidé. En suivant leurs conseils, j'ai eu plus d'assurance en allant voir les patrons. Plus tard, j'espère être pris en apprentissage pour devenir mécanicien moto. Grâce aux plaquettes d'informations et aux rendez-vous personnalisés, ici, on ne se sent pas abandonné".*

## Donnant-donnant

Le constat est le même chez Fatima Ben Haddou, elle aussi âgée de 15 ans. "En venant ici, j'ai pu rencontrer des gens, échanger des conseils avec d'autres jeunes ainsi qu'avec les animateurs. J'ai trouvé un stage dans la vente, ce qui me fera une première expérience. Plus tard, je souhaite décrocher un CAP vente et ainsi continuer dans cette voie".

Les animateurs nous le confient volontiers, depuis l'ouverture des nouveaux locaux début octobre, la plupart des jeunes qui viennent ici ont un projet en tête. "Ensuite, nous les aidons à le réaliser, du tout début de la réflexion à son aboutissement". C'est le cas avec Priscilla Patrac. "J'avais envie de créer une association dans le but de faire de l'évènementiel. Les animateurs m'ont aidée pour les papiers à fournir, comment les remplir, trouver un nom pour mon association, à qui amener les formulaires..." confie la jeune femme, qui espère "que ce projet marchera".

D'un autre côté, les jeunes qui viennent ici aident également à la bonne vie de l'Espace Jeunes Agathois. "Ils ont participé à l'élaboration de la charte du Point Cyb (Espace Jeunes Numérique), ainsi qu'à la décoration de l'Espace. En contrepartie, nous leur avons proposé un voyage culturel à Paris. Ils ont ainsi pu visiter la capitale, mais aussi voir le plus grand Espace Jeunes de France et y trouver de nouvelles idées. Cette expérience leur a aussi permis de rencontrer des personnes venant d'un univers différent. C'est une relation donnant-donnant, dont tout le monde sort grandi".





## Faire aboutir les projets

S'il est beaucoup question d'emploi à l'Espace Jeunes Agathois, c'est que la question est d'actualité, au vu de la conjoncture actuelle. Pourtant, ce n'est pas le seul point abordé par l'équipe d'animateurs. Projets, formation, étranger, sports-loisirs, logement et santé sont les autres thèmes traités au PIJ, Point Information Jeunesse. Une fois par mois, le personnel se déplace au collège Paul-Emile Victor et au lycée Auguste Loubatières pour y assurer des permanences d'informations sur l'emploi, la santé ou encore les vacances. L'Espace Jeunes Agathois possède également deux animateurs de terrain. Ces derniers se rendent dans tous les "city" de la ville, ces espaces en béton multisports installés en plein air et où les jeunes se réunissent pour jouer au football ou au basket. Ici, ils détectent ceux qui sont déscolarisés ou en voie de déscolarisation afin de les aider le mieux possible avant qu'il ne soit trop tard.

*"Pour le moment, la fréquentation est assez espacée. Mais ici, à l'Espace Jeunes Agathois, notre objectif est plus qualitatif que quantitatif nous confie Yannick Martinez. On se veut le relais des 16-25 pour n'importe quel sujet qu'ils désirent aborder".*

Pour être dans l'air du temps, l'Espace Jeunes Agathois possède également une page Facebook qui compte plus de 300 membres. *"On reçoit souvent des questions de collégiens et de lycéens via Facebook. C'est bien, ça fait parler de nous, et nous aidons aussi les jeunes par ce biais là. Un premier contact avec, toujours, le même objectif, celui de faire aboutir les projets".*



## > Contact <

**Espace Jeunes Agathois**  
 2 quai des Chantiers (ancienne Ecole de Musique)  
 Tél. 04 67 35 30 45  
 Horaires : mardi 14h-19h ; mercredi, jeudi, vendredi 10h-19h et samedi 10h-17h



## > L'Espace Jeunes Agathois se compose de plusieurs zones

Dans une première salle, les 16-25 ans peuvent trouver au Point Information Jeunesse des animateurs compétents pour répondre à toutes les questions concernant leur avenir. Sur les murs, diverses affiches sont placardées, rangées sous différentes bannières telles que : projets, emploi, formation, étranger, sports-loisirs, logement et santé. Avec un bon nombre de plaquettes d'informations d'organismes ou d'associations, chacun a ainsi tout loisir de se documenter de manière complète sur l'objet de sa recherche.

Dans la salle informatique, les jeunes Agathois ont aussi bien accès aux réseaux sociaux tels que Facebook et Twitter qu'à tout ce qui concerne la recherche de logement, de formation et d'emploi. A ce titre, l'Espace bénéficie d'un partenariat avec le Pôle Emploi et la Mission Locale d'Insertion. De plus, et afin de répondre aux attentes des étudiants voulant poursuivre leurs études supérieures sur Montpellier, des offres pour des appartements et des logements étudiants sont proposées.

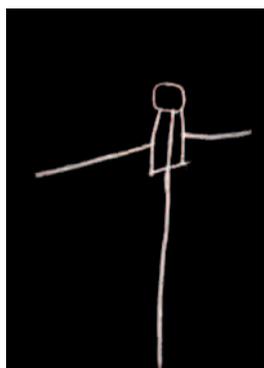


# 20/20 POUR AGDE

## Une ville engagée en faveur des droits de l'enfant

*Vingt ans que la Convention Internationale des Droits de l'Enfant existe. Un anniversaire que la Ville d'Agde, engagée dans des actions en faveur de l'enfance, a souhaité fêter de bien belle façon. Diverses manifestations ont ainsi lieu pour célébrer l'événement : une exposition sur la façade de l'ancienne Trésorerie, la réalisation d'un film avec les élèves de CM2 de la Ville, deux expositions à la Maison des Savoirs ainsi que la projection d'un film. Il n'en fallait pas moins pour célébrer dignement ce vingtième anniversaire...*

**51 millions d'enfants ne sont pas enregistrés à la naissance, 150 millions des 5-14 ans sont exploités par le travail et une minorité d'enfants a accès à un traitement pédiatrique contre le VIH Sida".** C'est le constat apporté par Stéphanie de Lene Mirouze, représentante du Comité Départemental pour l'UNICEF, lors du vernissage de l'exposition "Portraits-Auto-portraits" de Gilles Porte, le 20 novembre dernier sur la place de la Belle Agathoise, en présence du Député-Maire Gilles D'Ettore, des Adjointes Yvonne Keller et Thierry Nadal et de la Conseillère Municipale Christine Sabathier.



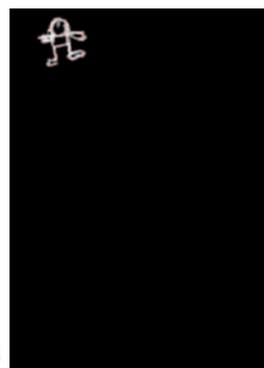
Sénégal  
Penda, 4 ans



Allemagne  
Kiara, 3 ans



Australie  
Riley, 6 ans



Burkina Faso  
Oumou, 8 ans



## L'enfant et le monde complexe qui l'entoure

Sur la façade du futur Office de Tourisme donc, une exposition de Gilles Porte, photographe pour l'association "Syrine, Ibrahim, Malo Valentin et tous les autres", a été mise en place. Intitulée "Portraits - Autoportraits" et réalisée en partenariat avec Solidarité Laïcs, Clowns sans Frontières, la Ligue des Droits de l'Homme et l'UNICEF France, elle se compose de 60 panneaux dyptiques. Chacun de ces panneaux associe la photo d'un enfant, parmi les 20 pays choisis par l'artiste et son portrait dessiné, représentant la perception que cet enfant a de la place qu'il occupe dans le monde. En s'attardant sur ces créations, on remarque des différences de représentation selon les pays. Ainsi, cet enfant de 4 ans originaire du Sénégal se définit par un trait fin vertical, sans aucun décor autour. Même constat pour le Burkinabé, qui s'est représenté tout petit par rapport au cadre donné. Au contraire, les enfants allemand et australien ont fait des dessins plus fouillis. Le message que l'artiste a voulu faire passer devient clair une fois que l'on s'attarde sur cette exposition et les jolies frimousses des enfants.

## Les enfants avec leurs mots

Ce court métrage, réalisé par le Département de l'Education de la Ville, avec le concours du service Communication et de l'association Agdimage, montre des enfants de CM2 répondant à des questions sous l'œil des caméras. Parfois drôle (comme cet élève répondant à la question "quelle est la personne que vous devez toujours écouter ?", "Nicolas Sarkozy") souvent sensé, surtout quand il s'agit d'évoquer la situation des enfants africains, les jeunes Agathois ont répondu avec leurs mots, leur fraîcheur, leurs expressions, leur maturité et leur rapport au monde qui les entoure. Les questions variées ("Quel est le rôle des parents ?", "Qu'est-ce que la discrimination ?", "Quels droits ont les enfants ?") leur ont permis de s'exprimer librement sur des sujets pas toujours abordés dans la vie de tous les jours.



## Agde, Ville Amie des Enfants

"A Agde, nous avons un attachement viscéral aux droits de l'enfant et nous sommes particulièrement sensibles à son mal-être" a déclaré le Député-Maire Gilles D'Ettore lors du vernissage.

Depuis que la commune a rejoint le réseau français des "Villes Amies des Enfants" en 2006, chaque année est en effet l'occasion de s'investir encore plus pour cette noble cause. Ainsi, le 20 novembre 2006, la Convention Internationale des Droits de l'Enfant était affichée dans le hall de l'Hôtel de Ville. En 2007, un Agathois, Yannick Maillot, membre du Conseil Municipal du Jeunes, devenait Jeune Ambassadeur pour l'UNICEF. En 2008 enfin, la Ville d'Agde rejoignait le groupe des 10 villes pilotes de France des VAE, qui a pour but de rédiger un rapport régulier sur la situation des enfants au sein de leur ville.

Rappelons que le réseau VAE a pour objectif de promouvoir et de partager les meilleures pratiques possibles en faveur des enfants, des jeunes et de leurs familles... Des domaines dans lequel notre cité est particulièrement impliquée.



## > Des actions récompensées <



**"La Ville d'Agde est très attachée aux droits de l'enfant. Il est de notre devoir, à nous, adultes responsables, de l'aider à grandir et à se développer dans le monde complexe qui l'entoure"** a souligné Gilles D'Ettore.

**Point d'orgue de la collaboration d'Agde dans le réseau des Villes Amies des Enfants, une action de solidarité internationale avec la signature d'accords de coopération décentralisée avec Tata, oasis défavorisée de l'extrême sud marocain. La particularité de cette coopération est qu'Agde a placé l'enfant au cœur des enjeux, pour un développement durable et humain à Tata. A cette occasion, une collecte de vêtements réalisée par les jeunes des écoles agathoises a été envoyée le 7 octobre à Tata.**

**"Ce projet, "Agde et Tata unies pour l'enfance" a reçu le 25 novembre dernier au Sénat le Trophée d'Or du Prix Territoria dans la thématique Action internationale - Coopération décentralisée, et, en tant que Maire d'Agde, je suis très fier que notre ville se soit lancée dans l'action pour l'enfance. De plus, à Agde, les centres de Baldy, Batipaume et Orphéopolis, en plus des crèches et des écoles, font tout ce qu'il est possible de faire pour œuvrer dans ce sens. C'est un travail au jour le jour, de tous les instants, et je tiens également à féliciter les associations dédiées à l'enfance"** a conclu Gilles D'Ettore, avant la diffusion du court métrage "Paroles d'Enfants, 20/20".

## Un programme chargé

Au-delà de l'exposition de Gilles Porte, que vous avez pu admirer jusqu'au 20 décembre, plusieurs animations étaient programmées autour de ce rendez-vous. A commencer par la présentation, à la Maison des Savoirs, de deux autres expositions : "Tous mes droits d'enfants", proposée du 17 au 22 novembre derniers à la bibliothèque jeunesse, puis "20 ans des Droits de l'Enfant" du 23 novembre au 20 décembre.

Au programme enfin, la projection, le 27 novembre à la Maison des Savoirs, d'un film poignant intitulé "Les enfants invisibles", qui raconte le destin de sept enfants issus des quatre coins du monde. Sept enfants, sept vies contrariées, sept enfances mal aimées ou maltraitées... vues par sept grands réalisateurs comme autant de témoignages et de prises de conscience de la part des adultes : Ridley Scott, John Woo, Emir Kusturica, Medhi Charet, Spike Lee, Stéfano Veneruso et Katia Lund.

Une projection suivie par les adultes que nous sommes, pour faire mentir Antoine de Saint-Exupéry qui dans "Le petit prince" écrivait, "toutes les grandes personnes ont d'abord été des enfants, mais peu d'entre elles s'en souviennent"...

## Solidarité

### Les jeunes d'Agde et de Tata main dans la main

Quand les jeunes Agathois font acte de solidarité, ils ne le font pas à moitié. A l'initiative du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) et dans le cadre du partenariat entre la ville de Tata et celle d'Agde, les écoliers ont effectué une collecte de vêtements, de jeux et de matériels pédagogiques afin d'aider les jeunes enfants Tataouis. Au final, ce sont plus de 50 cartons qui ont été envoyés en direction du Maroc, soit 12 m<sup>3</sup> de ressources diverses. Martine Ristori, directrice de l'école primaire Anatole France, a coordonné le projet avec l'aide de tous les jeunes qui ont participé à l'opération, laquelle s'est tenue de fin avril au mois de juin 2009.

Ce projet n'aurait pu aboutir sans l'aide des nombreux partenaires : UNICEF France et UNICEF Maroc, la commune urbaine de Tata, le ministère des Affaires Etrangères, le Conseil Général de l'Hérault, la Fondation Nicolas Hulot et des organismes chargés du problème de l'eau. De plus, le Centre d'Actions et Réalisations Internationales, une ONG impliquée dans des actions d'agro-écologie, a généreusement offert 20 cartons de survêtements neufs et prêts à être portés.

Mercredi 7 octobre, Martine Vibarel-Carreau, Adjointe au Maire chargée de l'Education, cinq membres du CMJ : Yannick Maillot, Jeune Ambassadeur de l'UNICEF, Sihème Bessedik, Molly Hartill, Amélie et Corentin Marco ainsi que Martine Ristori, étaient réunis devant les cartons à la veille du départ. Le transport a été assuré gracieusement par l'Association Débats Croyants Laïcs - Actions Humanitaires. A l'heure actuelle, le large colis a fait des heureux chez les jeunes Tataouis...



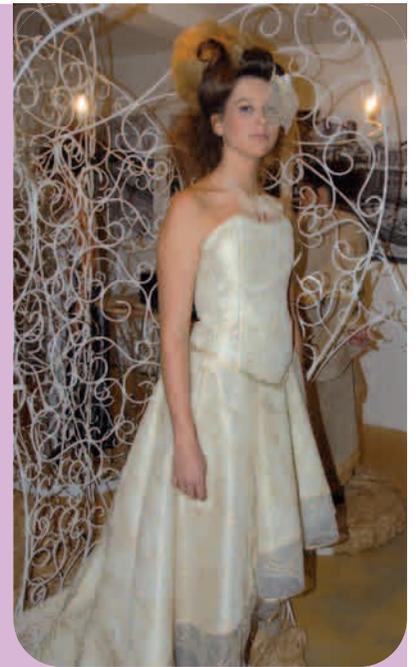


# ROUGE et Dentelle, le duo de charme

DU SITE DES MÉTIERS D'ART

*Ce ne sont pas moins de deux expositions sur les créateurs de mode qui ont été présentées par le Site des Métiers d'Art de juin à novembre dernier, l'une à la Galerie de la Perle Noire sur la dentelle de Calais, l'autre à l'espace Molière sur le thème du rouge. La soirée de clôture de ces deux expositions le 6 novembre a permis à tous d'apprécier diverses créations de mode, mais aussi de découvrir deux nouveaux ateliers de créateurs installés en plein Cœur de Ville.*





**D**e la dentelle au rouge, il n'y avait qu'un pas, ou plutôt qu'une rue, celle qui relie la rue Jean Roger (et la Galerie de la Perle Noire) à la place Molière (et la nouvelle salle d'exposition du Site des Métiers d'Art). Un pas que les invités à la cérémonie de clôture des deux expositions organisées par le Pôle Métiers d'Art de l'Agglomération Hérault Méditerranée ont allègrement franchi en ce vendredi 6 novembre. Rendez-vous était pris tout d'abord à la Galerie de la Perle Noire pour y admirer de très belles créations, sobres ou plus extravagantes, mettant à l'honneur la célèbre dentelle de Calais et portées par de jeunes mannequins toutes aussi séduisantes, parmi lesquelles Jennifer Plancart, 1<sup>ère</sup> dauphine de Miss Agde 2009. Quel fil conducteur entre Agde et Calais ? Aucun de prime abord. Si ce n'est que dans le cadre de l'ouverture de la "Cité internationale de la dentelle et de la mode", le 11 juin dernier, un appel à candidatures avait été lancé, en vue de réunir des créateurs européens autour d'un grand défilé parrainé par Chantal Thomass. Et que ce concours avait valu à deux Agathoises, Vanessa Bénit et Vera Paloc, d'être retenues et de pouvoir présenter plusieurs modèles. Lesquels ont ensuite été proposés au public à la Galerie de la Perle Noire, aux côtés de ceux d'autres stylistes de talent.

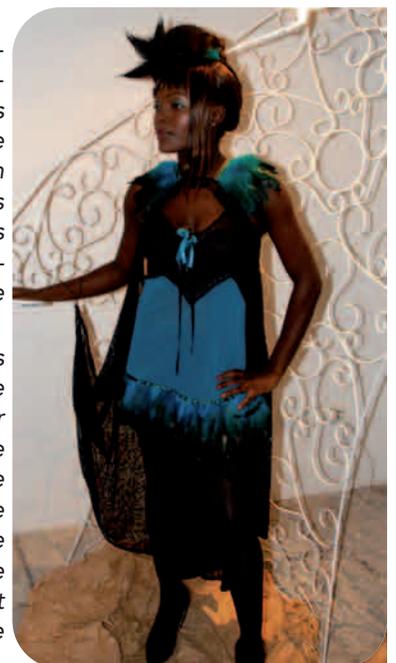
Emmenés par le Député-Maire d'Agde Gilles D'Ettore, Sébastien Frey, Premier Adjoint et Conseiller Général de l'Hérault, Philippe Huppe, Maire d'Adissan et Conseiller Communautaire chargé de la

mise en valeur des cœurs de ville historiques et des métiers d'art au sein de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée et Géraldine Kervella, Conseillère Municipale chargée notamment du Développement des Métiers d'Art, nos visiteurs d'un soir se sont ensuite laissés guider jusqu'aux ateliers de Dan Tagayi, alias Kiem, et Vanessa Benit, installés rue Louis Bages et Honoré Muratet, avant de finir leur voyage initiatique à l'espace Molière, à la découverte du rouge. Un rouge dont toutes les déclinaisons étaient proposées que ce soit au travers des créations de nos artistes locaux, des bijoux d'une trentaine d'artistes présentés par Jean-Yves Le Mignot - dans des vitrines rouges bien évidemment - ou des tenues explosives de deux lauréats d'Atout Fil, défilé-concours dont la renommée n'est plus à faire.

Comme l'a souligné Philippe Huppe, "la création de mode est une vieille tradition de la ville d'Agde et il est important de développer ces métiers dans la région".

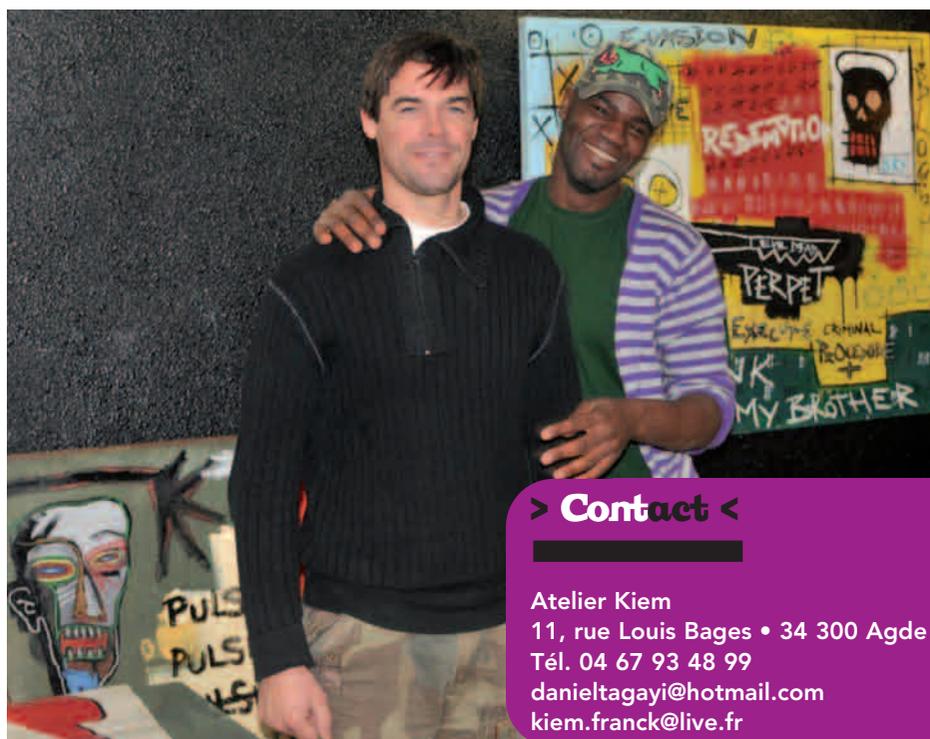
Quant à Gilles D'Ettore, Député-Maire d'Agde, il a souligné l'importance de "développer les métiers d'art. Ces créations, ainsi que l'implantation de créateurs en Cœur de Ville, au sein d'un Site des Métiers d'Art, qui a été d'ailleurs labellisé en 2005, apporte un supplément d'âme à notre Cœur de Ville.

Cette année, nous comptons sept nouveaux artistes en Agde et notre objectif est de porter ce chiffre à une vingtaine. Notre cité leur offre des conditions de travail parfaites dans le centre ancien, et ces professionnels de la mode et de la beauté féminine le lui rendent bien en dynamisant notre Cœur de Ville. Pour tout le monde, c'est du gagnant-gagnant".



# Kiem

## Bienvenue chez les dandys décontractés !



### > Contact <

Atelier Kiem  
11, rue Louis Bages • 34 300 Agde  
Tél. 04 67 93 48 99  
danieltagayi@hotmail.com  
kiem.franck@live.fr



La première chose qui frappe quand on rentre dans la boutique Kiem, c'est le décor, plein de couleurs et de peintures, avec une ambiance musicale. "Un peu comme à la maison" dit Daniel Tagayi, le styliste de la marque "Kiem". Kiem, c'est une équipe de deux personnes, avec Daniel à la création et Franck Duquesne à la partie communication et distribution. "On se connaît depuis 6 ans maintenant et nous avons déjà ce projet commun" résume Daniel, qui a commencé dans la mode de façon autodidacte, après avoir été basketteur puis peintre.

Originaires de Valenciennes pour Franck et de la banlieue parisienne pour "Dan", les deux hommes sont aujourd'hui réunis sous l'enseigne Kiem, que Dan qualifie comme un style "de dandy décontracté, avec des produits cintrés, près du corps". Une marque de fabrique qui a déjà conquis plusieurs "people" tels que Lilian Thuram, Eriq Ebouaney ou encore le collectif de hip hop Bisso na Bisso. "Ils portent des créations que n'importe qui peut acheter à la boutique. Mon but est de créer des vêtements uniques, qui ne ressemblent à aucun autre et accessibles à tous. C'est pourquoi nous n'hésitons pas à investir dans des tissus de grande qualité. C'est l'une des particularités de la marque. J'aime aussi rajouter ma touche personnelle, comme par exemple des boutons en nacre sur les chemises".

Installés dans la rue Louis Bages, Dan et Franck ont pu compter sur la Ville d'Agde, qui leur a trouvé des locaux. "Nous avons d'abord passé une sélection devant une commission pour vérifier que notre projet était viable. La ville d'Agde veut créer un Pôle de la mode sur le Site des Métiers d'Art avec divers créateurs. Cela crée une émulation positive dans le quartier". Depuis l'ouverture en septembre dernier, la clientèle est assez variée, composée de jeunes voulant être à la mode, ou de moins jeunes qui veulent être bien habillés tout en se différenciant des autres. "Nous fonctionnons comme une entreprise. La prochaine étape est de distribuer la marque à l'échelle nationale" avoue Franck. Mais pour le moment, ce qui prévaut chez Kiem, c'est bien l'esprit de famille. "Nous faisons aussi du sur-mesure, et, outre la cabine d'essayage, nous proposons également le café. La convivialité, c'est aussi ça l'esprit Kiem !".



Je n'avais pas prévu de m'installer si vite après mes études. Là, je pars à l'aventure" confie Lola Desforges-Duvarry, 24 ans et fraîchement diplômée de l'école SupdeMod' à Lyon. "J'ai eu mon diplôme professionnel de styliste modéliste en juin dernier et quand l'opportunité de s'installer à Agde s'est présentée, je n'ai pas pu refuser" confie la jeune créatrice, qui retrouve sa région d'enfance. Le nom de sa boutique, Loladys, peut se prononcer "à la française ou à l'anglo-saxonne, pour accentuer le mot "ladies" et le faire rimer avec surprise, par exemple".

Si Loladys a pu s'implanter sur le Site des Métiers d'Art, c'est grâce à la subvention accordée par l'Agglomération Hérault Méditerranée dans le but de redynamiser le centre ville en y installant notamment des créateurs de talent. "Tout le monde y gagne : la commune en faisant revivre son Cœur de Ville, et moi, en me permettant d'exercer mon art dans un cadre agréable. Le quartier, dédié à la mode, comporte déjà des créateurs, et l'ambiance est très bonne. Il n'y a pas de concurrence et nous avons un objectif commun".

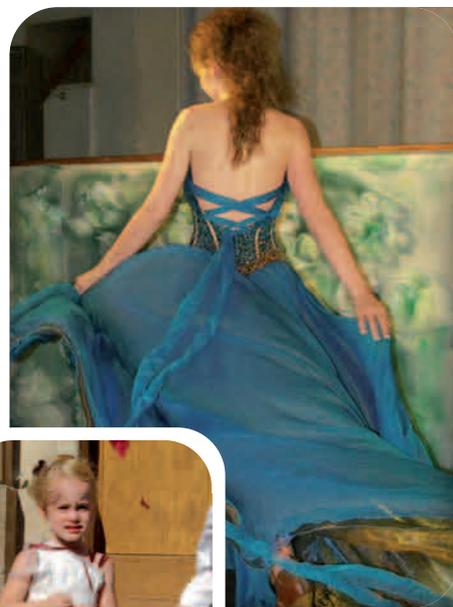
# LOLADYS

## Quand Lola se lance dans l'aventure de la mode...

Côté vêtements, Lola fait aussi bien du prêt-à-porter que des robes de soirée ou de mariées, mais aussi de la lingerie et de la corseterie. "Pour l'instant, je touche à tout, et en fonction de la demande, je me spécialiserai". Son style ? résolument "bourgeois bohème ou baba chic". La jeune femme se plaît aussi à détourner les robes de soirée à la sauce Loladys. Quant à sa touche personnelle, elle concerne plutôt les tissus utilisés. "J'aime travailler avec les matières naturelles, en recycler d'autres et c'est vers ça que je veux tendre. Je chine les galons, dénêche de vieux boutons et m'entoure de strass... J'ambitionne également de voyager à la recherche de tissus et merceries."

Prévoyant de faire aussi bien du sur-mesure que des collections éphémères pour hommes, femmes et enfants, Lola pense ouvrir sa boutique-atelier en début d'année car "pour le moment, nous sommes en plein travaux et rien n'est vraiment défini."

Ce qui n'est pas le cas côté commandes, puisqu'elle doit déjà réaliser deux manteaux. Le début de l'"aventure agathoise !" comme elle la qualifie elle-même !



### > Contact <

Lola Desforges-Duvarry  
Styliste-Modéliste  
Boutique Loladys  
11 rue Louis Bages • 34 300 Agde  
Ouverture prévue début 2010

## AGDE : 7<sup>ème</sup> ville la plus endettée de France

Le Journal du Net, site économique de référence des cadres en entreprise vient de publier, sur la toile, le Palmarès 2008 des villes de plus de 20 000 habitants les plus endettées de France. Pour savoir où vivent les Français les plus exposés à l'endettement de leur commune, ce site a classé les villes selon la dette communale ramenée au nombre de citoyens. A la lecture de cette enquête, avec 2699 € par habitant, notre ville se classe au 7<sup>ème</sup> rang national et occupe la première place concernant les villes du Languedoc Roussillon.

Si cette méthode de calcul peut être pondérée pour notre ville, du fait de la variation de population estivale et le nombre de résidence secondaire conséquent, ce chiffre, basé sur un montant de la dette de 57 millions d'euros pour 2008, reste des plus alarmants, surtout si l'on y ajoute les importants transferts de charges effectués par la ville vers la communauté d'agglomération Hérault Méditerranée et non comptabilisés dans ce résultat.

Depuis des mois, notre groupe "Agde à Venir" n'a cessé de dénoncer la dérive des finances de notre commune. L'augmentation de l'impôt sur le foncier de 10 %, la suppression de l'abattement général sur la taxe d'habitation, la mise en place de la taxe sur la publicité extérieure pour les commerçants, la suppression de l'exonération de la taxe d'habitation des 2 premières années pour les jeunes agathois, sont hélas, cette année, la résultante première, mais pas unique, de ce constat. Actionner lourdement le levier fiscal, c'est ce que le pouvoir municipal propose pour assurer l'équilibre des comptes. Mais les faits sont là, s'il s'agissait d'un ménage, notre commune serait fichée à la banque de France avec interdit bancaire !

Le plus inquiétant, face à cette situation, c'est que l'on a du mal à voir et, surtout, à comprendre où passe notre argent. Où est le développement harmonieux de notre cité ? Où est passé notre économie touristique florissante ? Où est le rayonnement du cadre de vie pour tous les agathois ? Autant d'interrogations qui restent sans réponse tant notre ville est à présent touchée par une crise de sinistrose, engluée dans la gabegie de choix budgétaires non maîtrisés (centre aquatique, moulin des évêques, aménagement des parkings payants du cap d'Agde...) et minée par les intérêts individuels du pouvoir local qui prennent le pas sur l'intérêt général.

Pourtant, notre ville possède de multiples atouts pour relancer son économie et enrayer la spirale de la hausse des impôts. Là aussi, notre groupe a, maintes fois, porté à la connaissance de la majorité municipale, des séries de mesures capables de répondre efficacement à ce constat d'échec. Mais l'écoute et la prise en compte de ces mesures n'a jamais trouvé d'échos auprès de notre Maire, défiant envers toute opposition et trop occupé par ce qui se passe à Paris plutôt que dans notre cité.

Malgré ce constat d'échec et dans un esprit démocratique libre, ouvert et constructif, nous, élus du groupe "Agde à Venir", tenons à vous présenter, chères Agathoises, chers Agathois, tout nos vœux de réussite et de bonheur pour cette année 2010, en vous témoignant de notre présence et de notre disponibilité totale tout au long de cette année dans l'espoir d'un développement enfin harmonieux de notre chère ville d'Agde.

Le groupe des élus d'Agde à Venir

## Défaut d'analyse ou de mémoire

Même si cela fait des années que la Ville d'Agde voit sa gestion financière saluée dans tous les palmarès publiés en la matière, les élus de l'opposition ne se sont pas découragés et nous sortent aujourd'hui un classement qu'ils ont découvert sur le net. Ainsi, selon celui-ci, notre ville se classerait au 7<sup>ème</sup> rang national des villes de 20 000 habitants les plus endettées avec un endettement par habitant de 2 699 euros. Ce qui, si vous multipliez, comme l'a fait l'enquête en question, ce chiffre par le nombre d'habitants selon l'INSEE (21 293) représente 57 000 000 d'euros de dette. Le problème est que ce ratio ne peut en rien être opérant puisque notre cité rassemble plus de 50 000 résidents (population DGF) et qu'appliqué aux 57 000 000 euros de dette enregistrés au 31 décembre 2008, ce ratio représente un endettement par habitant de 1 140 euros, ce qui n'a naturellement plus rien à voir et nous ferait très largement descendre dans ce curieux classement.

Toutefois concernant l'opposition, à ce défaut d'analyse, on peut ajouter une certaine mauvaise foi quand on sait que l'endettement est passé depuis le 31 décembre 2001 de 63 000 000 d'euros à 57 000 000 d'euros. Si la ville est particulièrement endettée aujourd'hui, alors qu'en était-il en 2001 lorsque la dette était supérieure de plus de 6 millions d'euros ? Faut-il enfin rappeler à l'opposition que les frais de fonctionnement ont connu entre 1989 et 2001 une progression exponentielle alors que, depuis l'arrivée de Gilles D'Ettore, ces frais ont été largement stabilisés et ont permis de doubler notre capacité d'auto-financement, favorisant ainsi l'investissement dont notre cité a besoin pour se développer.

## Le plus beau des colis de Noël

En cette fin d'année, la solidarité n'aura pas été, une nouvelle fois en Agde, un vain mot. En effet, grâce aux sacrifices consentis par nos aînés, qui ont été ce mois-ci moins nombreux à recevoir le colis de Noël, attribué selon des modalités plus restrictives tenant compte des capacités de chacun, le Centre Communal d'Action Sociale a pu faire l'acquisition d'un minibus. Celui-ci, qui sera opérationnel au mois de janvier, permettra d'assurer les déplacements des personnes âgées les plus dépendantes, notamment pour qu'elles puissent participer aux différents ateliers organisés par le pôle Age d'Or.

Avec l'allongement de la durée de vie, la question de la dépendance va devenir de plus en plus prégnante. Dès aujourd'hui, mais plus encore à l'avenir, nous serons tous concernés par les conséquences, en termes d'isolement, qu'elle tend à engendrer. Il appartient donc à la collectivité de se mobiliser pour permettre aux plus âgés d'entre nous de continuer à participer pleinement à la vie de notre cité. C'est à n'en pas douter le plus beau colis de Noël que nous pouvons offrir à nos anciens.

La majorité municipale

# en DEBAt

## les 10 septembre et 5 novembre

### Développement Durable

#### Bilan de la première année du Projet communal

Un an après l'adoption du Projet Communal de Développement Durable (PCDD), Sébastien Frey, Premier Adjoint au Maire, a présenté un premier bilan au Conseil, qui en a pris acte. Comme il l'a souligné, *"dans le cadre de la démarche de Développement Durable, l'évaluation des actions menées, des avancées comme des difficultés, est essentielle. Elle permet de vérifier l'adéquation, la pertinence et l'efficacité des actions au regard des objectifs poursuivis. L'évaluation permet aussi d'adapter et d'amender un projet"*.

C'est pourquoi ce bilan a été présenté le 31 juillet dernier au Conseil Local de Développement Durable, lequel rassemble tous les acteurs du territoire et les représentants des Comités de quartier, des associations économiques, sociales et environnementales, des agents de la collectivité et des élus. Sébastien Frey a proposé de modifier certains points du Projet Communal sur propositions du Conseil Local de Développement Durable : ajouter un axe dans l'objectif 3 : *"Poursuivre la démarche d'amélioration de la qualité des eaux du fleuve Hérault"* ; compléter l'objectif 10 par l'action : *"Offrir dans les restaurants scolaires des menus équilibrés à base de produits de qualité et mettre en place des actions d'éducation nutritionnelle dans le but de lutter contre l'obésité infantile"* et renuméroter les actions de l'objectif 11 en conséquence ; enfin, créer un nouvel objectif composé des actions suivantes : 14 - Affirmer la dimension sociale de l'économie ; 14.01 - Créer une maison pour l'hébergement des saisonniers ; 14.02 - Construire ou réhabiliter des logements pour favoriser la mixité sociale ; 14.03 - Favoriser le développement des services à la personne ; 14.04 - Développer l'insertion par l'économique. A L'UNANIMITE, ces points vont être ajoutés au PCDD.

### Patrimoine et culture

#### Demandes de subventions auprès de la DRAC

*"la plus large possible"*, afin de restaurer plusieurs pièces du patrimoine agathois :

- le bras de l'Ephèbe (dont la remise en place a été décidée par le Conseil Scientifique du 25 juin 2009 et va être réalisée par les ateliers spécialisés du Musée du Louvre),
- deux pièces de la collection de La Motte (la n°190, pièce complexe composée de nombreux éléments formant une ceinture articulée en vue d'une deuxième phase de restauration et la n°167, sistré auquel plusieurs anneaux sont soudés par corrosion),

- un tableau (représentant Balthazar Floret, le plus ardent défenseur du mouvement du Felibrige dans notre région) ainsi que quatre mannequins de cire de la salle de la cuisine (nécessitant un traitement par anoxie) du Musée Jules Baudou.

La dernière concerne le financement des nouveaux ateliers pédagogiques du Musée de l'Ephèbe, afin, comme l'a souligné Yvonne Keller, Adjointe à la Culture, *"de pérenniser ceux déjà existants et de diversifier son offre d'animation en l'ouvrant à tous les publics grâce à la mise en place de nouvelles actions pédagogiques en faveur des publics dits empêchés : handicapés, hospitalisés ou en exclusion sociale. De plus, quatre nouvelles visites thématiques seront proposées en partenariat avec l'enseignant-référent, qui traiteront de l'histoire de l'art, des civilisations, du commerce et de la navigation et qui contribueront, à travers une approche novatrice de l'histoire de nos civilisations, à mieux faire connaître les origines de la culture de notre ville, dans un souci de partage et de tolérance"*.

## Demandes de financements

**A l'unanimité, plusieurs demandes de financements ont été votées par le Conseil Municipal. Elles concernent :**

### L'acquisition de nouveaux instruments de musique...

...pour l'École Municipale de Musique. Pour cela, la Ville va solliciter l'aide la plus large possible des partenaires concernés, notamment le Conseil Régional du Languedoc-Roussillon et le Conseil Général de l'Hérault, par le biais notamment de l'Association de Développement de la Danse et de la Musique (ADDM 34) qui soutient l'École de Musique en lui accordant des subventions de fonctionnement.

### Le marché N°07.126 relatif au Schéma directeur d'eaux usées

Le Conseil Municipal sollicite les subventions les plus larges possibles auprès de l'Agence de l'Eau Rhône/Méditerranée/Corse afin de mener à bien deux études dont le montant total s'élève à 20 790 € HT. Il s'agit d'une part de répertorier les établissements potentiellement générateurs de rejets à caractère toxique sur la Ville d'Agde, en complément des différentes investigations menées dans le cadre du Schéma directeur de l'Assainissement, afin de se conformer aux nouvelles exigences du 9<sup>ème</sup> Programme de l'Agence de l'Eau. Et d'autre part, de procéder au diagnostic des émissions d'odeurs provenant du système d'assainissement avec la préconisation de travaux, afin d'annihiler les désagréments subis par les installations et par les administrés.

### La recherche de matières toxiques des réseaux d'assainissement

Dans le cadre de son 9<sup>ème</sup> Programme, l'Agence de l'Eau impose dorénavant la recherche de matières toxiques dans les réseaux d'assainissement, et ce, afin d'améliorer la qualité des masses d'eau. La Ville d'Agde initie cette démarche, afin de se conformer à la réglementation mais aussi pour créer un programme de travaux nécessaires au bon état écologique des masses d'eau d'ici 2015. Le montant prévisionnel des travaux est de 9 074,05 €, pour lequel le Conseil Municipal a décidé de solliciter l'aide financière la plus élevée possible des partenaires concernés.

### La supervision du réseau d'eau potable

Là encore, l'Agence de l'Eau Rhône/Méditerranée/Corse, le Conseil Régional et le Conseil Général sont sollicités pour cette opération dont le coût s'élève à environ 19 000 € TTC. Il s'agit, dans le cadre de la fiabilisation du fonctionnement du réseau d'eau potable de la Ville d'Agde, de développer la mise en place de la supervision de ce système, qui permettrait en temps réel de suivre les consommations, la qualité des eaux distribuées et les

compteurs actuels de sectorisations, situés rue des Rosiers, route de Guiraudette, route de Rochelongue et Zone des Sept Fonts. Le but est d'optimiser la distribution de l'eau sur le périmètre communal et de déterminer plus rapidement les désordres éventuels, comme par exemple les fuites.

### La qualité des eaux de baignade

Le Conseil a également décidé de solliciter le plus large partenariat financier possible afin de mener à bien une étude (dont le montant est de 48 000 € HT) selon la directive N°2006/7/CE, applicable aux eaux de mer comme aux eaux douces, qui se fait l'écho de la préoccupation de la population et qui s'articule autour de 3 principaux objectifs : renforcer les normes sanitaires ; piloter globalement la qualité du profil de plage jusqu'à la gestion des crises et informer régulièrement le public.

### Le suivi scientifique des récifs artificiels

Le but est d'apprécier l'efficacité des 99 nouveaux modules récemment immergés au large du Cap d'Agde sur le développement de la ressource halieutique. Ce suivi se caractérisera par des plongées destinées à suivre la colonisation des différents modules mais également par des pêches expérimentales et enfin par un suivi avec la Criée d'Agde des quantités de poissons pêchées. Le coût de ce suivi d'une durée d'un an est estimé à 90 000 € TTC, c'est pourquoi la Ville a décidé de demander les subventions les plus larges possibles auprès notamment de l'Europe, de l'Etat, du Conseil Régional et du Conseil Général. Par ailleurs, le Conseil a déclaré que le projet présentait un intérêt pour la Ville en matière de protection de l'environnement.

## aménagements et TRAVAUX

- **Déclassement de routes départementales UNANIMITE DES VOTANTS (34 pour - 1 abstention de M. Couquet) pour cette question relative à la rétrocession à la Commune des sections de routes RD 32 E 10 et RD 32 E 11 dans le cadre de la politique de déclassement des routes départementales. En contrepartie, le Département versera un fonds de concours de 820 000 € au profit de la Ville, réalisera des travaux de mise en sécurité et subventionnera des pistes cyclables pour les collégiens.**
- **Convention d'occupation du domaine public fluvial UNANIMITE DES VOTANTS (33 pour - 2 abstentions de Mme Denestèbe et M. Couquet) pour cette délibération qui porte sur la signature, avec les Voies Navigables de France, d'une convention d'occupation temporaire du Domaine Public Fluvial dans le cadre d'un parc de stationnement périphérique autour du Moulin des Evêques.**

## Intercommunalité

### Cession de l'ensemble immobilier "La Méditerranéenne" à la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée (CAHM)

**UNANIMITE DES VOTANTS (34 pour - 1 abstention de Mme Denestèbe) pour céder à la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, au prix de 1 128 710 €, l'ensemble immobilier situé rue de la Méditerranéenne à Agde, que la Commune avait acheté dans le cadre de son Projet de Ville afin de constituer des réserves foncières destinées à accueillir des activités économiques en lien avec la gare et le tourisme fluvial. Aujourd'hui, au vu des compétences de la CAHM en matière de développement économique, cette cession apparaît évidente afin que l'Agglomération réhabilite ces friches industrielles et y implante des activités tertiaires d'intérêt communautaire et compatibles avec les contraintes d'urbanisme en vigueur. Le réaménagement de cet ensemble se fera en concertation avec Agde.**

## Dons des associations à la Ville

### UNANIMITE

#### • Don de l'association "Les Amis des Musées d'Agde" suite à souscription

Le Conseil a accepté le don de 5 016 € que lui ont fait "Les Amis des Musées d'Agde". Ce don fait suite à une souscription populaire lancée par l'association afin de participer au financement des frais de restauration de deux tableaux de la Cathédrale St Etienne d'Agde "Le Christ pleuré par les Saintes Femmes", œuvre d'Ernest Azéma et le "Saint Roch", peint dans la seconde moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle par "Delafosse Roquelande".

#### • Don de la SORAC au Musée de l'Ephèbe

A l'occasion de la régates "Le trophée Hérault Méditerranée" organisée par la SORAC (Société des Régates d'Agde et du Cap), le Musée de l'Ephèbe avait reçu les membres et leur avait proposé une visite guidée personnalisée de ses collections maritimes. C'est dans ce cadre que l'association a souhaité faire don de 1 000 €, par chèque établi à l'ordre du Trésor Public, au Musée afin de participer à la sauvegarde de ses collections. Cette somme sera affectée, ainsi que le souhaitait la SORAC, à la restauration des objets de la collection La Motte.

## Projet "Ecopôle de la Vallasse"

La Ville émet un avis défavorable

A l'unanimité des votants (l'opposition s'abstenant ainsi que M. Couquet, Mme Denestèbe votant pour mais contre le projet de Torche à Plasma), le Conseil a émis un avis défavorable au projet de "l'Ecopôle de la Vallasse". Celui-ci a été soumis à enquête publique par le Préfet de Région et concerne deux demandes d'exploitation, au titre des installations classées pour la protection de l'environnement :

- Une unité de méthanisation, par la société "bio méthanisation près des oliviers"
- Un centre de tri et de stockage de déchets, par la SAS "Valorsys près des oliviers".

Ces deux installations sont situées au lieu dit "La Vallasse" à Montblanc, commune limitrophe de notre Communauté d'Agglomération, qui a elle-même émis un avis défavorable au projet (délibération du 18 octobre 2007), tout comme de nombreux autres organismes et collectivités.

Toutefois, comme l'a précisé le Député-Maire Gilles D'Ettore, "les élus de la CAHM ne se contentent pas d'exprimer à nouveau leur refus de ce projet. Ils proposent une solution alternative, basée sur le procédé de transformation en gaz des déchets ménagers par torche à plasma avec production d'électricité".

## Du côté de la vie associative

- Attribution de subventions aux associations (VOTE A L'UNANIMITE)

Elles ont reçu une subvention de fonctionnement : le Club naturiste du Cap d'Agde (1 000 €) ; la SEGPA du collège Paul-Emile Victor (250 €) ; l'association sportive du Collège Notre-Dame (600 €) et Génération Music (2 100 €).

Elles ont reçu une subvention exceptionnelle : l'association du mémorial héraultais AFN (1 000 euros) pour l'implantation d'un monument commémoratif à la mémoire des militaires héraultais morts en Algérie, Tunisie et Maroc (1952-1962) ; Agde basket (15 000 €) pour l'organisation tournoi de basket Pro A ; l'association française de Beach soccer (5 000 €) pour l'organisation du "Beach Soccer Tour 2009" ; le Tennis Club Agathois pour l'organisation d'un tournoi (4 000 €) ; l'Ensemble vocal Mélopoïa pour l'organisation d'un concert (3 000 €) ; l'association de modélisme et collectionneurs de maquettes pour son implication à l'occasion de la Cérémonie du 16 janvier 2010 en l'honneur de Charles Miquel (400 €) ; Agde Musica pour l'organisation du concert de Noël interprété par l'Orchestre Terrisse (13 000 €) ; Génération Music pour l'Escuela de la Salsa (2 250 €), le Judo club agathois pour des déplacements tournois jeunes (1 000 €) ; le Boxing Olympique Agathois pour l'organisation du championnat du monde de boxe (20 000 €).

Attribution d'une subvention au Comité des Œuvres Sociales (COS) de la Ville d'un montant de 17 892 € (soit une subvention de 36 € par enfant) pour l'organisation de l'Arbre de Noël 2009 des enfants du personnel. Cette fête concerne les enfants âgés de 12 ans au plus, y compris ceux dont les parents n'adhèrent pas au COS.

- Mise à disposition de personnel aux associations

Afin de pérenniser les activités d'aides et de services proposées aux Agathois, la Ville a décidé de mettre à disposition, à titre gracieux et selon des modalités définies par voie de conventions annuelles, certains agents communaux pour des durées de service limitées, au profit d'associations sportives, d'animation ou de tourisme mais aussi au profit du CCAS, de l'Etablissement Raymond Fages et de l'Œuvre Agathoise de Baldy. Les présentes dispositions, approuvées à l'unanimité par le Conseil, concernent 14 associations sportives et d'animation : Tennis Club du Cap d'Agde ; Tennis Club d'Agde ; Association Agathoise de Sauvetage et de Secourisme ; Athlétic Club Pays d'Agde ; Rugby Olympique Agathois ; Racing Club Olympique Agathois ; Judo Club Agathois ; Aviron Agathois ; Cie des Archers Agathois ; Agde Tennis de Table ; Maison des Jeunes et de la Culture ; Association Corps et Eau ; Agde Marseillan Volley Ball et Agde Musica.

## En bref et à l'unanimité

- **Agrandissement du cimetière.** Cette extension est prévue sur le terrain qui jouxte l'existant, soit une superficie de 9 774 m<sup>2</sup> sur trois parcelles appartenant à la Ville. Ce projet d'agrandissement doit se dérouler en trois phases pour un coût global de 1 400 000 €. L'hydrogéologue nommé par le Préfet a rendu le 3 juillet dernier un avis favorable sur la question.

Le Conseil s'est par ailleurs engagé à inclure dans ce projet les recommandations émises par le Commissaire Enquêteur à savoir : la mise en place d'une haie haute au niveau du mur de clôture bordant le mur actuel et la future extension de celui-ci, la limitation de la hauteur des chapelles à deux mètres et le suivi, à la lettre, des recommandations indiquées dans le rapport de l'hydrogéologue. Comme l'a précisé Lucienne Labatut, Conseillère Municipale déléguée à la Réglementation et à la Citoyenneté, "la première phase des travaux devrait être engagée au mois de décembre."

- **Protection du littoral : enlèvement d'ouvrages sur le secteur Richelieu-Rochelongue**  
Unanimité des votants (34 pour - 1 abstention de M. Couquet) pour l'arasement total ou partiel des ouvrages de protection (épis et brise-lames) de cette portion du littoral, qui sont pour certains entourés par la plage.

- **Lancement d'une nouvelle procédure Ville-Etat pour la concession des plages naturelles afin de renouveler l'actuelle concession, d'une durée de 10 ans, qui arrive prochainement à son terme et qui concerne les plages naturelles situées sur le territoire de la Commune d'Agde.**

- **Création d'un comité de gestion - Pavillon Bleu** composé d'élus, de responsables des services municipaux et de représentants du Port du Cap d'Agde. Cette création est devenue nécessaire du fait de l'obtention par la Ville du Pavillon Bleu des plages. Acquérir un label qualité pour les plages était d'ailleurs prévu dans l'axe 3 du Projet Communal de Développement Durable : "Garantir la qualité des espaces aquatiques".

- **Désignation d'un nouveau représentant du Casino au Comité de Direction de l'Office de Tourisme** Il s'agit du nouveau directeur du Casino du Cap d'Agde, Thierry Lucido, qui devient membre titulaire du Comité.

- **Adhésion à l'ADULLACT (Association des Développeurs et des Utilisateurs de Logiciels Libres pour les Administrations et les Collectivités Territoriales) dont les objectifs sont de constituer, maintenir et promouvoir un patrimoine de logiciels libres métiers dans les domaines touchant les collectivités publiques, et de les mettre à la disposition de ses adhérents. Les cotisations doivent permettre de financer cinq emplois permanents hautement qualifiés pour assurer une qualité de service minimum auprès des communes adhérentes. Le montant de la cotisation prévu dans le règlement intérieur est de 2 500 € par an pour la Mairie d'Agde.**

- **Acquisition de parcelles utilisées pour le passage de l'ancien adducteur d'eau potable.** Par délibération du 15 décembre 2008, le Conseil Municipal avait autorisé l'acquisition de la-dite canalisation, appartenant au Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau du Bas-Languedoc (SIAEBL). Afin de finaliser le projet, la Ville se devait d'acquérir quatre parcelles appartenant au SIAEBL, d'une superficie totale de 1240 m<sup>2</sup>. C'est aujourd'hui chose faite.

- **Convention pour un service de médecine préventive**

Selon la réglementation, l'Autorité territoriale a un rôle primordial en matière de préservation de la santé au travail des agents communaux. Dans cette optique, et afin de continuer à répondre à l'obligation d'organiser une médecine préventive, la recherche d'un prestataire a été organisée mais les deux consultations afférentes se sont révélées infructueuses. La Ville a donc décidé de signer une convention de service de médecine préventive professionnelle avec l'Association Interprofessionnelle de Santé au Travail (AIST). Cette prestation sera délivrée en contrepartie du versement d'une cotisation à l'AIST selon une tarification spécifique : le montant forfaitaire de base pour la surveillance médicale est fixé à 0,5 % des salaires bruts dans le plafond de la sécurité sociale ; la cotisation hors taxe, par an et par salarié, ne peut être inférieure au minimum forfaitaire fixé à 2,47 % du plafond de la Sécurité Sociale ; enfin, une cotisation supplémentaire de 24 € hors taxe par an sera perçue pour tout salarié en surveillance médicale renforcée. La ville mettra à disposition les locaux nécessaires par le biais du Centre Communal d'Action Sociale.

- **Recrutement et rémunération des agents recenseurs**

Les travaux préparatoires à la campagne de recensement ont débuté au mois de novembre dernier, avec l'envoi par l'INSEE des adresses qui devront être enquêtées l'année suivante. La commune se doit, dans ce cadre, d'organiser ce recensement. Le Conseil a ainsi nommé un coordonnateur communal et deux adjoints parmi le personnel communal puis décidé du recrutement et de la rémunération de neuf agents recenseurs (pour lesquels elle reçoit une dotation forfaitaire annuelle de l'INSEE) sur la base suivante : 25 € par séance de formation, 40 € la tournée de reconnaissance, 1,15 € la feuille de logement remplie et 2,10 € le bulletin individuel rempli.

# Votre actu en bref

## 20 ans et 30 ans Un bel anniversaire pour l'AAPIA et Agdimage

La vie associative agathoise se porte bien ! Preuve en est la longévité de certains clubs, comme l'AAPIA ou Agdimage qui ont fêté en cette fin 2009 leurs trentième et vingtième anniversaires ! Excusez du peu.



C'est à l'occasion de son Salon d'Eté, au mois de septembre, que l'Association des Artistes Peintres Indépendants Agathois a soufflé ses 30 bougies, en présence de l'Adjointe à la Culture Yvonne Keller. L'occasion pour son Président, François Amoros de rappeler l'historique de l'association née en 1979 et de rendre

un hommage bien mérité à ses fondateurs, Emmanuel Boitier et Françoise Rivalland (présidente durant 20 ans), ainsi qu'à son prédécesseur Jean-Pierre Druart.

L'occasion également de rappeler la philosophie de l'association qui est de *"regrouper les artistes de la région agathoise et de développer la culture par des expositions ouvertes au public. Toute l'année, l'AAPIA expose ainsi dans différents lieux de la ville et participe à de nombreuses animations en Cœur de Ville mais aussi au Cap d'Agde"*.

Quant à la section vidéo de la MJC d'Agde, elle a fêté ses 20 ans jour pour jour le vendredi 20 novembre dernier. A cette occasion, un film retraçant tous les événements de la ville d'Agde filmés tout au long de ces deux décennies par les bénévoles d'Agdimage a été diffusé en présence du Député-Maire Gilles D'Ettore, de ses Adjointes Thierry Nadal, Yvonne Keller et André Tobena ainsi que des Conseillers Municipaux Gaby Ruiz et Jean-Alain Numérin. Gilles D'Ettore a tenu à rendre hommage à *"ces pionniers de l'image vidéo, qui offrent une mémoire collective à notre cité à travers la constitution d'archives que peu de villes en France peuvent se targuer d'avoir"*. Le Député-Maire a enfin félicité l'ensemble des bénévoles qui font vivre l'association et tout particulièrement son responsable actuel Jean-Pierre Jolly ainsi que ses fondateurs, Henri Rey et César Dominguez.



## SOLE X'CAP

### LES SOLEX DE LA GÉNÉROSITÉ

Soles'Cap, c'est une balade au gré des rues de la ville d'Agde, installée sur un solex, cette machine vieille de plus d'un demi-siècle, pour un programme délicieusement rétro.

Organisée par l'Union des Professionnels du Tourisme Naturiste, cette promenade est aussi l'occasion de faire preuve de générosité. Ainsi, l'année dernière, lors de sa 6<sup>ème</sup> édition, l'UPTN avait inscrit le rassemblement au profit de la Croix-Rouge. 7<sup>ème</sup> édition, et rebelote, avec, en plus, un nouveau bénéficiaire, la Société de Sauvetage en Mer (SNSM). Egalement partenaire, le camping CHM Oltra a lui aussi participé à cet acte de solidarité.

En présence, entre autres, du Député-Maire d'Agde Gilles D'Ettore, de Jean-Michel Oltra, Directeur du camping du même nom, de Gaby Ruiz, Conseiller Municipal et également Président de l'UPTN, de Jean Vila, fondateur de la Soles'Cap, des participants et des bénévoles de la Croix-Rouge et de la SNSM, la remise de chèques a eu lieu le 5 octobre dernier au camping CHM Oltra.

Les deux associations ont reçu chacune 900 euros partagés entre l'UPTN et le camping.

Des fonds qui serviront à entretenir et renouveler leur matériel. Jean-Michel Oltra a présenté son geste comme *"une aide au bénévolat"*. Gilles D'Ettore a quant à lui remercié *"tous les commerçants qui se sont associés à ce rassemblement de la solidarité, et les membres du Conseil d'Administration du CCAS"*. Il a ensuite salué l'action *"de ces hommes et de ces femmes qui, jour et nuit, sont aptes à faire face à toutes les situations"*.



## TRADITION

## L'arrivée du Vin Nouveau dignement fêtée

**E**ntre Agde et la viticulture, c'est l'ivresse de l'amour depuis des siècles ! Une histoire sentimentale qui trouve son point d'orgue chaque année à l'occasion de la Fête du Vin Nouveau. Cette tradition née dans nos terroirs et entretenue en Agde par l'Escolo dau Sarret, voit notamment les Agathoises se parer, se maquiller et se préparer pour au final endosser le costume dit des "Belles Agathoises".

En ce dimanche 18 octobre, elles étaient présentes, les "belles" du GAMUCA et du Grau d'Agde, bras dessus-dessous avec leur cavalier d'un jour, comme il était de coutume dans l'ancien temps. La tradition, c'est aussi un passage de témoin, et à voir les visages juvéniles présents, côtoyant ceux des habitués, on peut dire qu'à Agde, on n'y rechigne pas.

A coup de tambours et autres trompettes, la fanfare florensacoise Sulfates de Cuivres a lancé le défilé. Le point de départ de l'imposant cortège se trouvait comme chaque année au Musée Agathois Jules Baudou. Il a ensuite bifurqué dans les petites rues d'Agde, sous le regard de nombreux spectateurs.

En fin de cortège, le Député-Maire Gilles D'Ettoire et les élus ont pu apprécier l'engouement de la foule ainsi que les costumes d'époques, magnifiquement portés par tous les protagonistes, y compris par tous les enfants présents.



Après avoir traversé la Promenade, au pas rythmé par la peña, la marche s'est arrêtée à la cathédrale Saint-Etienne pour la traditionnelle messe, célébrée par le père Yannick Casajus devant une foule nombreuse, laquelle a pu, au terme de l'office, reprendre avec l'accompagnement de la chorale Mélopoïa l'hymne provençal de Frédéric Mistral, "Coupo Santo" puis l'hymne agathois de la Dagtenco.

La suite du programme s'est déroulée au pied de la Maison du Cœur de Ville.

Les danses traditionnelles, deux par deux et en couple, ont permis aux costumés d'exprimer leurs talents choéragraphiques, applaudis par les officiels et par le public. Pour parachever la célébration de ce lien entre la vigne

et le vin, la traditionnelle dégustation de raisin s'est déroulée sous les arcades. Le tout s'est conclu, bien entendu, par une dégustation de primeur, proposée par la Route des Vignerons et des Pêcheurs et les caves Henri de Richemer, dégustation accompagnée par un buffet rapidement submergé de demandes en produits du terroir. Un final arrosé pour cette édition 2009 de la Fête du Vin Nouveau, qui ne pouvait décemment se terminer autrement !



## Commémoration de la Saint-Michel

### Une prière pour les paras

*"Mon Dieu, mais donne-moi la foi, donne-moi force et courage, mais donne-moi la foi, pour que je sois sûr de moi !"* Cet extrait de la prière des parachutistes a fortement retenti le 27 septembre dernier au cimetière de la ville d'Agde. A l'occasion de la Saint-Michel, la grande famille des paras était réunie pour honorer la mémoire de ses morts. La cérémonie a débuté par un défilé, deux par deux, en présence des Adjoint au Maire André Tobena et Yvonne Keller et de la Conseillère Municipale Lucienne Labatut. Mené par les porte-drapeaux, le cortège est arrivé, au pas, devant le Monument aux morts. La foule s'est ensuite disposée en carré devant la grande stèle commémorative pendant qu'élus et représentants des associations patriotiques déposaient tour à tour une gerbe sur l'autel.

Au nom de l'association des paras, Jean-Pierre Roug, de sa voix rocailleuse, a naturellement commencé par un hommage aux soldats français tombés au champ d'honneur en Afghanistan. Depuis 1996, le nombre de victimes françaises s'élève à 31. *"Ayons une pensée pour nos camarades parachutistes italiens tombés récemment"* a-t-il ajouté, avant de conclure par *"vive les paras !"*

Madame Labatut a ensuite pris la parole pour *"rendre hommage à l'action des parachutistes français, et au rôle majeur qu'ils continuent à jouer sur les différents théâtres d'opérations. Qu'il s'agisse de missions de renseignements ou d'assistance opérationnelle, les parachutistes ont le plus souvent pour vocation prioritaire d'apporter une première réponse à une situation de crise. C'est dire le courage et l'abnégation qui caractérisent ces soldats d'élite."*

*Nous avons ainsi tous en mémoire l'intervention de 1978 de Kolwezy du régiment étranger de parachutistes qui permit de libérer puis d'évacuer nos 2 800 ressortissants pris en otage par les rebelles katangais.*

*Mais les parachutistes sont aussi parfois ces hommes de la dernière chance, comme ils le furent en vain à Dien Bien Phu en avril-mai 1954. Combien furent en effet les jeunes Français à sauter sur la terrible cuvette, alors qu'il n'existait quasiment plus aucun espoir de victoire ?*

*Il y a chez ces soldats comme un sentiment d'appartenance à une chevalerie des temps modernes, où le sentiment du devoir l'emporte sur toute autre considération.*

*Aujourd'hui, notre pays a plus que jamais besoin d'eux pour mettre en œuvre sa politique étrangère.*

*La force de projection qu'ils représentent nous permet d'être partout dans le monde dès lors que la paix, les droits de l'homme ou plus prosaïquement les intérêts vitaux de la France sont en jeu.*

*Il est donc logique que les premiers parachutistes aient choisi Saint-Michel comme patron, celui-ci s'étant montré au ciel le défenseur des droits de Dieu, comme eux se mettent au service de leur patrie".*



## L'ECOLE DE MUSIQUE

### Fete ses 25 NOELS !



L'École Municipale de Musique d'Agde, c'est : 365 élèves inscrits (dont 73 élèves Classes à Horaires Aménagés Musique), 16 disciplines instrumentales et 22 enseignants.

C'est aussi : des interventions en milieu scolaire (réalisées par deux professeurs de l'École, 64 classes de la ville bénéficient ainsi d'un premier contact avec l'univers de la musique), des Classes à Horaires Aménagés Musique (depuis 2006), de l'éveil musical (pour les grandes sections maternelles et CP), un large choix instrumental et des chorales !

Ainsi, en à peine plus de deux décennies, elle est

devenue une école structurée en constante évolution, reconnue tant au niveau départemental que régional.

Cette année, lors du concert de Noël qu'elle donnera comme d'habitude au Palais des Congrès, l'École de Musique Barthélémy Rigal célébrera son 25<sup>ème</sup> anniversaire. Ce jour-là, petits et grands fêteront tour à tour l'événement et la musique en jouant dans les divers groupes qui font la richesse de l'École.

Vous pourrez ainsi découvrir les violons et autres instruments à cordes, mais aussi les cuivres, les percussions, le piano, l'orchestre d'harmonie, les guitares, les diverses chorales, les tout-petits...

Venez nombreux partager ce moment de bonheur en musique !



## Journée nationale d'hommage aux Harkis

### Vers une nécessaire reconnaissance

Harki. Ce nom, issu du mot arabe "haraka" qui signifie mouvement, désigne les supplétifs engagés dans l'armée française de 1957 à 1962 durant la Guerre d'Algérie. Un nom qui, pour ces soldats et leurs familles, a longtemps rimé avec souffrance, problème d'identité et exclusion. Mais les temps changent et avec eux les mentalités. Depuis 2001 et la date du 25 septembre choisie par l'ancien Président de la République Jacques Chirac comme "journée nationale d'hommage aux Harkis et aux autres membres des formations supplétives", les Harkis sont officiellement reconnus et reçoivent désormais le juste hommage qu'ils méritent.

Sur Agde, la cérémonie s'est tenue le 25 septembre dernier, au pied de la stèle commémorative située sur le rond-point Louis Fourestier. Entourés des porte-drapeaux formant une haie d'honneur, les représentants des autorités civiles et militaires ont tour à tour déposé une gerbe de fleurs au pied du monument.

Puis, Jean-Claude Peglion, Vice-Président Départemental de l'Union nationale des Anciens Combattants Français Musulmans, a pris la parole pour rappeler "la volonté du Président de la République Nicolas Sarkozy, ainsi qu'il l'a évoquée

le 5 décembre, de donner aux enfants de Harkis les priorités auxquelles ils peuvent prétendre pour leur insertion professionnelle. Cela concerne environ 10 000 personnes. Sous l'égide de M. Bachy, un suivi de ces demandeurs d'emploi est ainsi fait dans chaque département puis centralisé. L'objectif de cette politique est d'amener le pourcentage des enfants de Harkis au même niveau d'emploi constaté pour l'ensemble de la population dans le département de résidence". M. Peglion est ensuite revenu sur les faits de 1962, rappelant "les 100 000 hommes sacrifiés en Algérie après le 19 mars" avant d'évoquer leur situation, ainsi que celle de leurs descendants, "situation abordée au Musée National du Camp de Rivesaltes lors des dernières Journées du Patrimoine" mais aussi "à Montpellier, où le 25 septembre 2008, un dévoilement de plaque a eu lieu en hommage aux Harkis".

Après lui, Pierre Connan, au nom de l'UNC (Union Nationale des Combattants), a "salué la mémoire de nos frères d'armes Harkis, qui ont tout donné pour tenter de préserver leurs libertés et leur dignité" rappelant "les sacrifices consentis pendant cette guerre qui n'osait dire son nom" mais aussi le fait qu'ils aient été "abandonnés sur leur terre natale par celle qu'ils considéraient comme leur Mère Patrie et ont ensuite été sauvagement massacrés par une minorité de fanatiques" L'UNC, a-t-il conclu, "tient à témoigner de sa solidarité la plus totale envers leurs enfants et petits-enfants dans le combat qu'ils mènent aujourd'hui pour la reconnaissance de leurs pères et de leur place dans la Nation".

Clôturant les discours, le Conseiller Municipal Christian Théron, au nom du Député-Maire Gilles D'Ettore, a lu le message d'Hubert Falco, Secrétaire d'Etat à la Défense et aux Anciens Combattants, évoquant tour à tour "la reconnaissance du pays tout entier envers les Harkis", leur "indéfectible fidélité à la France, jusque dans l'adversité la plus tragique" et "la terrible épreuve de l'exil... dans une métropole qui ne les attendait pas. Ces hommes et leurs familles ont vécu les pires drames. Ils ont connu les pires difficultés. Mais ils sont restés, malgré tout, des hommes dignes, des hommes debout, fidèles aux valeurs de la République. Regardons ce que fut leur vie : ils nous apprennent le courage et la volonté, l'honneur et la fidélité. Ils ont mérité le soutien de la communauté nationale. Honneur aux Harkis".

## Solidarité

### 11 bacheliers reçoivent l'allocation étudiante



En 2009, le taux de réussite des lycéens agathois au baccalauréat a été, toutes sections confondues, de 87,7 %. Parmi eux, beaucoup ont décidé de poursuivre des études secondaires. La Ville d'Agde les y aide en accordant un coup de pouce à ceux dont les parents ont des revenus qui peuvent se révéler insuffisants. C'est le sens de l'allocation étudiante qui est versée chaque année en novembre aux nouveaux bacheliers.

Le 13 novembre dernier, la salle Guillemin-Grémy de l'Hôtel de Ville Mirabel a servi de cadre à cette cérémonie. Le Député-Maire Gilles D'Ettore, accompagné pour l'occasion d'Yvonne Keller, Adjointe chargée de la

Solidarité Communale et des administrateurs du CCAS, a ainsi remis un chèque de 300 euros à chacun des 11 étudiants. Ils seront pour certains les futurs experts comptables, chargée de communication, créateur de jeux vidéo, avocat, styliste, voire Député-Maire d'Agde, "pour prendre votre place" comme l'a malicieusement dit l'un d'eux. Les autres souhaitent pour l'instant simplement poursuivre des études, sans pour autant se projeter dans un avenir professionnel précis. Gilles D'Ettore s'est déclaré "heureux au nom de la Ville d'Agde et de tous les Agathois, de vous apporter cette aide. Suivre des études est un investissement personnel pour les bacheliers, tout autant que financier pour les familles auxquelles je veux aussi tirer un coup de chapeau. Je vous souhaite de réussir dans votre avenir professionnel".

# COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 1918 Mémoire et réconciliation

**P**lus aucun Poilu n'est aujourd'hui vivant pour témoigner de l'horreur de ce que fut la première Guerre Mondiale, conflit qui fit près de 10 millions de morts en Europe. Il est donc d'autant plus important d'exercer ce devoir de mémoire, en commémorant chaque 11 novembre, date de l'Armistice de 1918, et ainsi honorer les soldats qui se sont battus pour notre liberté et la promotion de nos valeurs universelles.

Autour du Député-Maire Gilles D'Ettore, de Paul Alric, Président de l'Union Française des Associations de Combattants et Victimes de Guerre, de Pierre Connan, Président de la section locale de l'Union Nationale des Anciens Combattants, de Rémy Glomot, Conseiller Municipal chargé des Associations Patriotiques, des représentants du Conseil Municipal et du Conseil Municipal des Jeunes, des Présidents des associations patriotiques et des porte-drapeaux, nombreuse était la foule réunie en ce matin du 11 novembre 2009.

Après les dépôts de gerbes de fleurs, l'hommage rendu aux morts et la Marseillaise, Paul Alric a pris la parole afin de rappeler "l'un des motifs fondamentaux de l'action de l'UFAC : s'opposer à tout règlement de conflit par la guerre, l'obtenir par la négociation, agir résolument et avec persévérance pour la paix et œuvrer en ce sens avec les générations nouvelles". Il a également tenu à rappeler les horreurs de ce conflit, tout comme Pierre Connan qui est monté à la tribune à sa suite. Ce dernier a évoqué par ailleurs le côté "égalisateur" de cette guerre qui "supprimait les barrières sociales. Ils étaient soldats et tous savaient que de chacun d'entre eux dépendait le sort des autres. Ils ont ainsi appris la solidarité dans le malheur. Le 11 Novembre est issu de l'union sacrée des Français, qui transcende l'évocation nostalgique des héros et des gloires séculaires". Une date dont le Conseil Municipal des Jeunes a vu une leçon à retenir : "celle de la paix et de la fraternité. Souhaitons que l'enthousiasme des Poilus soit un exemple pour les hommes d'aujourd'hui : partir à la conquête d'une société qui demande plus de justice et de solidarité. Et pourtant, l'actualité nous rappelle chaque jour, avec son cortège d'images tragiques, combien les armes, les conflits et les guerres n'ont jamais cessé de résonner, partout dans le monde. Rêvons du jour où la paix nous permettra de vivre bien, tous ensemble".

Quant au Député-Maire Gilles D'Ettore, il a noté que "la commémoration du 11 novembre revêt cette année une dimension particulière. Elle intervient, en effet, à un moment déterminant de l'histoire de l'Europe et la nature même de la manifestation qui se déroule aujourd'hui à Paris exprime largement la nécessité que nous



avons collectivement de bâtir ensemble une puissance continentale qui sache parler d'une seule voix. Mais c'est une date qui reste avant tout symbolique dans notre histoire nationale, et dont la célébration constitue chaque année un moment particulier de réflexion et de méditation pour chacun d'entre nous. Nous vivons aujourd'hui des temps difficiles mais en rien comparables à ceux vécus il y a près d'un siècle par nos grands-parents et arrière-grands-parents. Il n'est pas inutile de tenter de se remettre un instant dans la peau d'un jeune Français de 1914, à l'orée de sa vie, à l'âge où une existence se construit autour d'une famille et d'un avenir professionnel à l'époque souvent lié à la terre. Il n'est pas inutile de s'interroger sur les sentiments qui devaient être ceux de ces jeunes patriotes qui partaient combattre avec courage mais dont on allait faire rapidement de la chair à canon. C'est toute une génération de Français qui s'est retrouvée, ainsi, presque du jour au lendemain, dans les tranchées face à l'ennemi que l'on disait héréditaire. Peut-on mesurer aujourd'hui le lot de souffrance que chaque famille a dû endurer tout au long de ces quatre années effroyables ? Peut-on se représenter la saignée subie par le pays qui allait sacrifier dans cet affrontement une large part de son avenir ? Pourtant ce combat, nous l'avons gagné car nous étions unis, sûrs de notre identité et des valeurs que nous nous étions forgées. La France de 1914, c'est celle d'une III<sup>ème</sup> République triomphante, dont le message universel recueille l'adhésion de tous. Cette France avait un projet, une ambition, une vision. La France d'aujourd'hui s'interroge, elle est encore hésitante quant à sa vocation et au rôle qu'il lui appartient de jouer dans le concert international. Voilà pourquoï, il n'est jamais inutile de débattre sur le sens profond que l'on doit donner à notre sentiment d'appartenance nationale. Rien ne sera possible à l'avenir si nous ne sommes pas au clair avec notre identité, ce qui fait sa spécificité et ce qui fonde la grandeur de notre Nation. Aujourd'hui, le Président de la République Nicolas Sarkozy va venir avec la Chancelière allemande Angela Merkel sur la tombe du soldat inconnu. Il y a là un beau symbole, celui de deux nations qui, par delà une histoire qui les a vus s'opposer tragiquement, ont su trouver le chemin de la réconciliation. Ce message de paix, nous pouvons être fiers de le transmettre car il est le fruit de ce travail sur nous-mêmes que nous avons su accomplir sans pour autant oublier les tragédies du passé. Une nouvelle fois, la France doit être exemplaire et s'adresser au monde entier pour défendre son message et trouver une voie nouvelle vers un monde plus harmonieux et plus tolérant. Je crois que réside là une part fondamentale de son identité et qu'en conséquence nous avons légitimement raison de nous dire fiers d'être Français."

Pour clore cette cérémonie, Pierre Connan a honoré deux anciens combattants en leur remettant des médailles. C'est ainsi qu'il a accroché au revers de la veste de Bernard Boyer la Croix du Combattant tandis que René Savary recevait la Médaille du Titre de Reconnaissance de la Nation.





## SPORT

### BASKET, GOLF ET VOILE AU PROGRAMME

Du côté des clubs sportifs, ces derniers mois ont été très actifs. Basket, golf, voile... il y en a eu pour tous les goûts. A commencer par du basket avec le Tournoi Pro A, organisé par la Ville et Agde Basket les 18 et 19 septembre derniers. Les quatre équipes engagées, des poids lourds de la discipline (Dijon, Hyères-Toulon, Roanne et Strasbourg), se sont affrontées durant deux jours, sur le parquet du Palais des Sports. Au terme de la première journée de compétition, les scores étaient très serrés. Mais c'est finalement Dijon, dont l'un des joueurs, Thomas Heurtel, est un ancien d'Agde Basket, qui l'a remporté.

Cette même semaine, le Golf accueillait le Tournoi Pro-Am, qui associe, comme son nom l'indique, un "Pro" et trois "Am" (ateurs). Cette année, 42 équipes s'étaient inscrites, soit 168 golfeurs, qui ont passé près de 10 heures sur les greens capagathois le week-end des 19 et 20 septembre. La surprise est venue de l'équipe gagnante (composée de Jean-Marc De Polo, Bruno Leguiel, Nicolas Benoit et Yann Fourcade) qui a détrôné les tenants du titre depuis plusieurs années. Les vainqueurs ont gagné des équipements de golf, des clubs, des sacs ainsi que des bouteilles de champagne que leur ont remis le Député-Maire et son Adjoint Thierry Nadal. Gilles D'Ettore en a profité pour évoquer le projet d'extension du Golf qui "est un peu à l'étroit dans sa configuration actuelle, surtout durant la saison estivale" et qui disposerait ainsi d'un nouveau parcours 9 trous.

Mi-octobre, place à la voile avec la 1<sup>ère</sup> édition du Trophée Hérault Méditerranée. Une régates organisée par la SORAC (Société des Régates d'Agde et du Cap) en remplacement du Trophée Molière et à laquelle 47 bateaux ont participé sur le plan d'eau du Cap d'Agde.



Au programme, visite du Musée de l'Ephèbe et dégustation de vins nouveaux samedi, puis course des voiliers dimanche. L'Adjoint au Sport André Tobena s'est dit "ravi de voir autant de participants à la première édition. Je salue les membres de la SORAC pour cette belle initiative, eux qui, tout au long de l'année, organisent de nombreuses régates et mettent en place des formations et des stages de voile".

## etat CIVIL

### NAISSANCES

BASTIDE D'IZARD Arthur-Han – ROUZIER--IMBERT Amétyste – NOUGUIER Axel – BOUZOUINA Inès – ZAOUYA Safira et ZAOUYA Kirana – GIACALONE Heather – RIBEIRO Oxana – GEORGES Tess – HANNO Matéo GUYOT--SEMENOU Ulrich – GODET Fabio – COLIN Louane – MIRABELLA Sohane – CAPRON Charlotte – SOUSSI Noham – MOLI Rosalie – IANUTOLO Viny – CATANZANO Célia – MAKHLOUFI Noham – RURIACK Sophie – ANDOCH Nathan – JULLIEN--THIBAUT Théo – RAMON--PEYRAT Dylva – ALAZET Ilyes – BERTIN Hugo – CHAKLOUTE Billel – PELTIER Joyce – WAGLANT Keyna – DIVET Maëlle – ADZOVIC Zahim – GURBALA Raphaël – GRINI Naïl – MARTIN Sasha – GIL Jullian – MORENCY Isia – RAYNAUD Manon – COUGNENC Maël – MIRABELLA Louis – JORDAN Malena – BRAGA Trystan – MENGUY Maëliiss – HELAS Louis – SENINA--PASCAL Keny – PATRAC Djany – JALICOUX Léia – LLOBIC--GARRIGUES Julia

### MARIAGES

GONZALES Anthony et SORLI Lisiane – RADJO Bahri et LANTIH Farida – FOURMENT Eric et HULLO Carine – BERGOËN David et KALMYKOVA Olga – SOLES Mike et GALTIER Rachel – CARBONNE Cyril et DURAND Hélène – PLAUZOLLES Serge et CORRIEU Elise – MONTAGNE Brice et SEYNAEVE Emilie – TIPALDI Claude et MAGNE Mireille – CLEMENS Bernard et DE VALLE Véronique – ORTIN Ludovic et QUERY France – THURON Frédéric et FRAGUAS PIMENTEL Alexandra – ABITON Jean et DROUARD Aline

### DECES

PATERNOSTRO Michel, 66 ans – DURAND René, 92 ans – REYNIER Joseph, 75 ans – KRIEGER Frédéric, 90 ans – ALAUX Yvonne, 71 ans – GALIBERT Riciotti, 93 ans – ROUSSEAU Yves, 75 ans – MEDAL Marcel, 85 ans – GRASSO Nicolas, 27 ans – SICHI Fernande veuve, 91 ans – KRAMER Blandin, 39 ans – CAPELLE Marie-José veuve ROSEZ, 95 ans – CAPELLE Micheline épouse BARBIER, 76 ans – SOLIVO René, 89 ans – MORLOT Guy, 81 ans – HUTHER Anne-Marie veuve PERRENOUD, 76 ans – CERNI Armand, 88 ans – PARDO Marie veuve BERNAD, 85 ans – GUERY Paule, 69 ans – ALBERTOS DIAZ Maria veuve AMOROS SERRANO, 74 ans – CORNAIL Madeleine, 89 ans – GIRAUD Emillienne épouse NOEL, 73 ans – BARUFFALDI Alain-Gino, 60 ans – LOGNOS Marcel, 78 ans

Du 16 au 24 décembre 2009

# Le Noël Féerique d'Agde

**Exposition**

**Ferme de Noël**

**Concerts**

**Musique**

**Spectacles  
de rue**

**Grande  
parade  
de Noël**

**Pastorale**

**Dessins animés  
sur écran géant**

**Agde**  
Archipel de vie

**Renseignements :**  
04 67 01 04 04